

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# CHRONIQUE TRIFLUVIENNE

## XXIV

Trois mariages eurent lieu en 1645, ceux de Guillaume Pepin, Etienne Pepin et François Marguerie. On n'en avait jamais vu autant.

Marguerie paraît avoir succédé à Nicolet comme principal interprète de la place.

Les conférences de paix, les ambassades qui étaient en chemin et qui pouvaient se présenter d'un moment à l'autre, ensuite les complications et les craintes qui résultèrent de quelques meurtres commis dans le cours de l'automne—tout cela fit penser aux autorités qu'il serait prudent de tenir aux Trois-Rivières plusieurs interprètes durant l'hiver 1645-6. Marguerie y demeurait. On y envoya Charles LeMoine, Jean Amyot (s'il n'y était déjà) et Pierre Boucher. Quelques mots sur ces trois derniers ne seront pas inutiles.

Charles LeMoine, alors âgé de vingt ans, était au Canada depuis 1641. Orphelin de père et de mère, mal partagé du côté de la fortune, cet homme destiné à devenir célèbre n'avait que son oncle, Adrien Duchesne (chirurgien aux Trois-Rivières en 1636) pour le protéger. Soldat et interprète aux Trois-Rivières l'hiver de 1645-6, nous le voyons, l'été suivant, à Montréal, où il sert comme interprète iroquois. C'est dans ce dernier lieu qu'il se fixa. Il a laissé des enfants dignes de lui, ce sont : D'Iberville, de St. Hélène, de Longueuil. Un fils de ce dernier a été gouverneur des Trois-Rivières.

Jean Amyot avait passé plusieurs années de sa première jeunesse à la résidence de Sainte-Marie des Hurons. On le disait d'une grande bravoure, ce qui, cependant, n'excluait pas chez lui la douceur et la prudence. Plusieurs traits honorables de sa conduite sont cités dans les écrits du temps. Les Sauvages l'appelaient Ontaïok (*ontak*, la chaudière; *ontakok*, rien que la chaudière.)

Pierre Boucher, qui devint le plus illustre gouverneur des Trois-Rivières, était âgé de vingt-trois ans. Il appartenait à la garnison de Québec, et, à l'occasion, servait comme interprète. C'est à ce titre que nous le voyons aux Trois-Rivières l'hiver de 1645-6. Il avait déjà, aux Trois-Rivières, des parents dans la famille de Sébastien Dodier; sa sœur Marie venait d'épouser Etienne Pepin dit Lafond, habitant de ce lieu; une autre de ses sœurs, Marguerite, venait aussi d'épouser Toussaint Toupia, et, selon toutes apparences, demeurait également aux Trois-Rivières. Les autres membres de sa famille devaient bientôt s'y établir aussi.

## XXV

Le mois de janvier 1646 fut l'un des mois d'hiver les plus agités qu'on rencontre dans les récits du temps. Les Algonquins n'étaient pas du tout convaincus que la paix durerait. Quatre "cabanes" s'étaient arrêtées à Montréal; aux Trois-Rivières, il y en avait douze, mêlées de Sauvages chrétiens et païens. Le va-et-vient des chasseurs des terres du nord augmentait ce nombre. Tous les bruits, les cancans, les faux rapports de la contrée y aboutissaient. En un certain moment, l'eau-de-vie aidant, il fut question de tenir un conseil pour reconsidérer la situation, sans tenir compte de ce qui avait été réglé, tant avec les Iroquois qu'avec les Français. Il y eut des délégués de Québec pour prendre part à ce mouvement. Chaque jour apportait son agitation. Tout cela ne pouvait échapper aux otages iroquois restés aux Trois-Rivières et à Québec. La situation s'embrouillait de plus en plus. La rumeur la moins douteuse était que les Iroquois n'hésiteraient pas à rompre la paix au premier moment favorable. Trois cents hommes, choisis parmi les Agniers,—alors la tribu la plus redoutable—devaient, disait-on, fondre sur les Trois-Rivières avant le printemps.

## XXVI

Dans l'automne de 1645, le fort de Richelieu avait été presque abandonné. Les Pères Dendemare et Joseph Dupéron en étaient sortis vers la fin de septembre et n'avaient pas été remplacés; il n'y restait que huit ou dix hommes. Le commandant, M. de Senneterre (ou Santerre) était retourné en France. Il fut entendu que les missionnaires des Trois-Rivières visiteraient la petite garnison durant l'hiver.

Le 19 décembre, le Père de Nouë partit des Trois-Rivières pour aller à Richelieu faire gagner le jubilé aux soldats en question. Il y demeura douze jours et en revint persuadé qu'il fallait y retourner bientôt.

En conséquence, il repartit des Trois-Rivières, le mardi 30 janvier, avec deux soldats et un Huron. Ils traînaient avec eux quelques effets destinés aux gens de Richelieu. A la fin de la première journée de marche, rendus à six lieues seulement, ils campèrent sur le lac Saint-Pierre, du côté du nord, dans la neige, à ciel ouvert, selon la coutume des voyageurs canadiens. Le Père ayant remarqué que les soldats, nouvellement arrivés dans le pays, avaient bien de la peine à marcher avec leurs raquettes, d'autant plus que les neiges étaient très-hautes, se leva, sur les deux heures du matin, pour prendre les devants et demander pour eux des secours au fort où ils devaient se rendre. Ce trait de charité lui coûta la vie. Il avait refusé un peu de lard et du vin que ses compagnons lui offraient. Il leur laissa sa couverture de laine et son fusil afin qu'ils pussent "battre du feu," et n'emporta pour toute nourriture qu'un morceau de pain et cinq ou six pruneaux que l'on trouva sur lui après sa mort. Habitué aux rigueurs du climat et aux longues courses dans les plus mauvais chemins, le missionnaire marchait à la clarté de la lune, tirant de pointe en pointe, du côté du nord, lorsque le temps changea, la neige tombant en si grande abondance qu'elle lui dérobait la vue de la terre. Néanmoins, il persista à marcher; mais il ne put s'orienter et fit beaucoup de chemin sans profit. Ses compagnons étant partis de leur gîte, trois heures après lui, ne purent suivre ses traces bien loin, car la neige les avait effacées; l'un des soldats, qui avait déjà été au fort Richelieu, se servit d'une boussole pour gagner le milieu du lac, et parvenus à la fin du jour à l'extrémité supérieure de l'île Saint-Ignace les deux soldats y couchèrent le soir du 31, tandis que le Huron, plus robuste, continuait sa route vers le sud, ne connaissant pas la contrée, mais confiant dans son expérience en semblables cas. Il arriva, en effet, en pleine nuit à Richelieu, où personne n'avait eu connaissance du Père. Dès que le jour parut, on se mit à sa recherche et par des coups de fusils tirés de temps à autre on espérait l'avertir de la direction d'où venait le secours, mais ce fut en vain, car il était de l'autre côté du lac; ce jour-là, 1<sup>er</sup> février, on ne retrouva que les deux Français transis par le froid. Le 2 février, un soldat nommé Caron, expérimenté et courageux, partit avec deux Hurons, reconnut la place où la petite expédition avait passé la première nuit, et de là suivit la trace des raquettes huronnes du Père jusqu'à l'île Saint-Ignace, au lieu où il avait passé la seconde nuit dans un trou, sous la neige, abrité par quelques branchages, non loin des deux soldats égarés comme lui. De là, suivant toujours sa piste, ils virent qu'il avait traversé le fleuve en face du fort devant lequel il avait passé

sans l'apercevoir, et s'était reposé à une lieue plus haut, au cap du Massacre. Une dizaine de milles plus haut, sur la rive droite du Saint-Laurent, vis-à-vis l'île Platte (aujourd'hui l'île de M. de Saint-Ours), entre deux petits ruisseaux, ils le trouvèrent à genoux, tout raide et gelé, sur la terre qu'il avait découverte en rond en creusant la neige. Son corps était penché sur les rebords de ce mur de glace ; il avait les yeux ouverts et levés au ciel, les bras en croix sur la poitrine dans la posture où l'on peint ordinairement saint François-Xavier. Son chapeau était près de lui, avec ses raquettes. En l'apercevant, Caron se mit à genoux, fit sa prière, puis il marqua un arbre voisin d'une croix taillée dans l'écorce ; et ensuite aidé des deux Sauvages, il enveloppa le corps du missionnaire dans une couverture et le plaça sur une traîne pour l'apporter à Richelieu, et l'on repartit de là, le 5, pour se rendre aux Trois-Rivières, où le Père était en grande odeur de sainteté. Les conversions que sa triste fin occasionna furent nombreuses ; au lieu de prier pour lui, plusieurs songèrent plutôt à lui adresser leurs prières. Son corps, arrivé aux Trois-Rivières, mercredi le 7 février, ayant été approché du feu pour le faire dégeler, sa figure devint aussi vermeille que s'il eut été en vie et si belle qu'on ne pouvait se lasser de l'embrasser disent les Pères qui étaient là. Ses obsèques furent célébrées le même jour, avec toute la solennité possible et le concours des Français et des Sauvages. On l'enterra dans le cimetière public ; on mit en secret un morceau de plomb dans sa bière pour le reconnaître un jour. Il y eut un oraison funèbre.

Des recherches ont été faites pour retrouver la sépulture du saint missionnaire, mais sans succès. Le cimetière qui devait être placé en arrière, ou du côté nord de la chapelle, a été miné par les eaux, ainsi que le terrain de la chapelle. Il n'y a pas un demi-siècle que des masses de sable s'éboulaient encore dans le fleuve le long de cette côte, au point que l'on fut obligé de tracer une nouvelle rue.

Ni le cimetière de la paroisse actuelle, ni celui des dames ursulines, ni celui des picotés n'existaient en 1646.

Le lieu de repos du corps du Père de Nouë se trouvera sur le fief Pachirini, s'il n'est disparu comme il est dit plus haut.

## XXVII.

En dépit des craintes que l'on éprouvait, Couture avait réussi, à travers bien des difficultés, à maintenir les Agniers dans la voie d'une paix durable avec toutes les nations. Au milieu de février,

les villages le renvoyèrent, accompagné de deux Hurons et de sept députés agniers dont Kiotsacton était le chef, pour porter aux Trois-Rivières les présents qui scellaient définitivement la bonne entente. Le 22 février, ils passèrent à Montréal. "Après avoir réjoui cette habitation, ils descendent aux Trois-Rivières. De là, on envoie donner avis à monsieur notre gouverneur de leur venue," dit la *Relation* de l'année. Les messagers arrivèrent à Québec le 10 mars, assurant que les meurtres commis l'automne précédent n'étaient pas le fait des Iroquois.

La saison étant peu propice aux voyages, M. de Montmagny, qui ne voyait d'ailleurs aucun sujet de se hâter, pensa qu'il devait attendre la navigation pour monter aux Trois-Rivières.

Les neiges fort hautes cette année, et les "démolissements" qui commençaient, rendaient la chasse à l'orignal plus fructueuse que de coutume, aussi vit-on les députés iroquois profiter avec plaisir de ces avantages et courir les forêts en toute liberté, entre Montréal et les Trois-Rivières, jusqu'à la fin de la saison, attendant l'époque fixée pour les conférences.

Les bruits de trahison, de guerre, de désastres prochains ne cessaient de circuler, surtout à Montréal, à tel point que les Sauvages de ce lieu, ne se croyant plus en sûreté, parlèrent de se réfugier dans les bois. Un escouade, commandée par le Borgne, de l'île des Allumettes, se dirigea de Montréal sur les Trois-Rivières, mais après un court séjour en cet endroit, ces pauvres gens reprirent le chemin de l'île, leur patrie, et ils furent attaqués et dispersés par des maraudeurs iroquois.

## XXVIII

Le 1er avril, jour de Pâques, le Père Buteux était à Richelieu. De retour aux Trois-Rivières, il donna un festin à Couture afin de réunir un certain nombre de Sauvages. Ceux-ci en profitèrent pour témoigner leur estime de Couture et changer le nom sous lequel il était connu parmi eux. "Au lieu de son ancien nom Ihandich (le sens de ce mot est perdu) qui sonne mal en iroquois, on lui donna le nom d'Achirra, le nom de feu M. Nicolet, avec la joie de tous les Sauvages, hurons, algonquins, agnierronnons."

Le fleuve étant devenu libre de glaces le 18 avril, le P. Pierre Pijart et Couture se préparèrent à partir pour Québec. Ils se mirent en route peu après, arrivèrent à Sillery le 24, et y rencontrèrent le Père Lalemant qui y était depuis une huitaine de jours. Le 25 et le 26, le Père Pijart était à Québec ainsi que Couture. Le Père Lalemant, revenu à Québec avec eux, écrit : "le 26 avril, je

tins consulte pour le mariage de Couture ; approuvé de consentement unanime." Le 28 le Père Pijart et son compagnon repartirent pour les Trois-Rivières.

Couture étant sur la liste des *donnés* à la compagnie de Jésus, ne pouvait se marier sans le consentement des Pères. C'est ce qui explique le passage qui précède.

Nous ne savons si dans la pensée de ceux qui en décidaient, le mariage en question devait se faire bientôt. Il s'écoula toutefois deux ans et demi avant sa réalisation. Le 16 novembre 1649, Guillaume Couture épousa, à Québec, Anne Aymart. Il s'établit à la Pointe Lévis, où il exerça les fonctions de sénéchal (juge) et de capitaine. En diverses circonstances, il rendit encore des services à la colonie ; on l'employa dans des négociations avec les Anglais. Quoiqu'il ne demeurât point aux Trois-Rivières nous le rencontrons en ce lieu de temps à autre, notamment en 1660 et en 1696. Il mourut à Québec en 1702, âgé de quatre-vingt-quatorze ans.

Il a laissé une nombreuse postérité. Nos Seigneurs Turgeon, archevêque de Québec, et Bourget, évêque de Montréal le comptent parmi leurs ancêtres.

## XXIX

" Sur la fin d'avril 1646, dit le *Journal des jésuites*, les Sauvages se mirent puissamment partout à travailler la terre ; ils firent de nouveaux à Sillery plus de quinze arpents de terre ; aux Trois-Rivières, plus de trente familles sauvages se mirent à cultiver ; *item* à Montréal ; les Français de leur côté n'en firent pas moins."

Le dernier jour d'avril, sur les cinq heures du matin, M. de Montmagny, le Père Lalemant, supérieur des Jésuites, et M. Bourdon, partirent de Québec avec leur suite, sur un brigantin et deux chaloupes, pour les Trois-Rivières. La navigation fut si difficile qu'ils n'arrivèrent que le 5 mai au but de leur voyage. Ils avaient dû quitter le brigantin en arrière et marcher avec les chaloupes pour ne point prolonger ces retardements.

Les députés iroquois attendaient aux Trois-Rivières. Le lundi 7, commencèrent les conseils. Toutes ces réunions se ressemblaient. Celle-ci eut de remarquable les regrets que les Sauvages exprimèrent au sujet de la mort du Père de Noüe, les présents qu'ils offrirent pour allumer un feu de conseil aux Trois-Rivières, comme cela avait eu lieu en 1618 et plus tard, parce que les Sauvages de toutes les nations faisaient de cette place leur rendez-vous le plus fréquenté.

Du 7 au 13, les séances se succédèrent et tout se passa dans le

meilleur esprit, quoiqu'il y eût des groupes appartenant à plusieurs nations différentes et animés de sentiments que la douceur et la persuasion des Français contrôlaient difficilement. "Toutes les assemblées, dit la *Relation*, qu'on a faites avec les Iroquois, ont été tenues aux Trois-Rivières. Deux ou trois insignes apostats s'y sont retirés. Tous les fripons des autres endroits y sont venus passer une partie de leur temps. Tous les curieux de savoir des nouvelles y abondent ; ce n'est qu'un flux et reflux, qui empêche beaucoup que la foi y prenne racine parmi les Sauvages." "Les Trois-Rivières sont l'abord de tous les peuples de ces contrées, bons et mauvais ; on y voit de temps en temps des Sauvages de toutes les nations qui voguent sur le grand fleuve de St. Laurent, depuis son embouchure jusqu'aux Hurons et au-delà, cette étendue fait peut-être quatre cents lieues, et davantage. Ce ramas de tant de peuples si différents fait une grande confusion, et encore que les seuls chrétiens soient les plus chéris des Français, on est contraint de tolérer les autres et d'attendre le moment de leur conversion."

Pour maintenir l'accord entre tous ces Sauvages, on avait nommé, du consentement général, Simon Piscaret et Bernard d'Apamangdy ou Spamangich, conservateurs de la paix publique. Les Français eux-mêmes s'étaient rangés sous le contrôle de ces deux chefs, dont le premier, un peu négligent de ses devoirs religieux, se bornait à la police de la place tandis que le second était spécialement chargé de la surveillance des gens aux offices de l'église. Ce Bernard était d'origine iroquoise, mais ayant été pris très-jeune par les Algonquins, ainsi que son frère Pierre Actkameg, il était devenu membre et même capitaine de cette nation. Son adresse et sa vaillance lui valaient la considération des peuples qui avaient des rapports avec les Algonquins. Son frère Pierre, repris par les Iroquois, s'était de nouveau incorporé à cette nation.

Outre les Sauvages, il faut compter quelques Français dont la conduite était peu édifiante. En voici un exemple : "Pendant que nous étions aux Trois-Rivières, deux soldats s'étaient appelés et provoqués et s'étaient allés battre avec leurs épées. La Groye fut blessé en deux endroits pour s'être comporté sagement et chrétiennement, ce qui ayant été vérifiée par les Sauvages, La Fontaine (son adversaire) fut mis en une fosse."

Au milieu de ces mouvements divers, une épisode assez dramatique se produisit.

Une Algonquine, prise vers le 1er avril par les Agniers et amenée dans leur pays, réussit à s'évader au bout d'une dizaine de jours en détachant ses liens la nuit, et passant par dessus ses gar-

diens plongés dans le sommeil. L'instinct de la vengeance était tel dans son cœur qu'elle ne put s'empêcher de saisir une hache et de casser la tête à l'un des dormeurs. On la poursuivit sur le coup, mais elle s'était déjà jettée dans le creux d'un gros arbre où personne ne songea à l'aller découvrir. Dès qu'elle les vit s'éloigner, elle s'enfuit du côté opposé. Cependant, vers la fin du jour, sa piste fut relevée, et comme les Iroquois arrivaient sur ses talons, elle s'enfonça dans un étang, où ils ne surent pas la trouver, et s'en retournèrent. Elle marcha trente-cinq jours, ne vivant que de fruits sauvages et de racines. Vers Sorel, elle fit un "cageux" et prit le fleuve. En approchant des Trois-Rivières, la vue d'un canot l' alarma ; elle gagna la forêt et se fraya péniblement un passage, jusqu'au moment où elle reconnut le fort, et alors elle retourna à la grève. Des Hurons la découvrirent et voulurent l'approcher, mais elle leur cria de lui jeter auparavant une couverture, ce à quoi ils se conformèrent. Ils la conduisirent à M. de la Potherie. L'histoire de ses aventures paraissait à peine croyable, mais on eut dans la suite tant d'exemples pareils " qu'à la fin on ne fut plus surpris de rien en ce genre."

Le 11 mai, une escouade était partie pour le pays des Hurons, ce qui donnerait à penser que les conférences avaient pris dès lors une tournure tout-à-fait rassurante. " Caron qui menait des veaux aux Hurons " était de ceux qui partirent des Trois-Rivières ce jour-là. C'est sans doute le même Caron qui avait découvert le corps du Père de Nouë.

Les ambassadeurs iroquois repartirent des Trois-Rivières, le 16, avec le Père Jogues et M. Bourdon, tous deux chargés de confirmer la paix dans les assemblées iroquoises.

Le lendemain, le gouverneur-général, le Père Lalemant, et ceux qui les accompagnaient, se remirent en route pour Québec où ils arrivèrent le 18.

Le Père Jogues et son compagnon furent de retour aux Trois-Rivières le 29 juin, et le 3 juillet à Québec. Le Père revint de Québec aux Trois-Rivières, et c'est de cette dernière place que, le 3 août 1646, il date sa curieuse et intéressante description de New York et d'Albany.

### XXX

Les Attikamègues n'avaient pas encore de missionnaire dans leur pays, bien qu'on en envoyât vers les grands lacs du Haut-Canada, à des distances fabuleuses, si on les compare aux moyens de transport du temps. Ces braves gens ne cessaient de reprocher

aux Pères Jésuites leur peu d'empressement à les aller visiter. De bonnes raisons existaient sans doute pour motiver cette abstention.

Les prêtres des Trois-Rivières étaient souvent étonnés de voir arriver des Sauvages de ces régions qui se montraient suffisamment instruits pour recevoir le baptême, s'étant fait expliquer les articles de foi par leurs compatriotes convertis, dont quelques-uns agissaient en véritables apôtres.

“ La petite église des Trois-Rivières voit dans ce flux et reflux de Sauvages qui l'abordent, une nation toute simple, toute candide et bien éloignée de la superbe. Ce peuple vient du fond des terres, il passe sa vie dans l'innocence de la chasse et de la pêche, ne voyant les Français qu'une ou deux fois l'année, pour acheter quelques nécessités en contre-échange de leurs pelleteries. Ils tirent leur nom du mot *attikameg* qui signifie une espèce de poisson que nous appelons le poisson blanc ; ces pauvres Poissons-Blancs se viennent jeter dans les filets de l'Évangile, autant de fois qu'ils approchent des rives du grand fleuve de Saint-Laurent.”

Le bon caractère des Attikamègues les faisait toujours distinguer au milieu des Sauvages qui approchaient de la chapelle. Ils se fussent bien vite acclimatés parmi les Français, qui les aimaient beaucoup, mais l'horreur qu'ils ressentaient pour la guerre les rendait incapables de former un établissement dans le voisinage d'un poste aussi exposé que les Trois-Rivières. Le Saint-Maurice, grand chemin de leurs territoires de chasse, les attirait naturellement en ce lieu, et comme ils voulaient conserver un pied dans leurs forêts ils se montraient disposés à choisir les Trois-Rivières, de préférence à tout autre endroit—mais la guerre !...

Cette petite église volante, comme l'appellent les *Relations*, attendait qu'on allât à elle.

Dans l'été de 1646, trente-cinq de leurs canots descendirent, sous la conduite de Paul Tamberat, leur principal capitaine. Pour la première fois, ils étaient accompagnés par des Sauvages du nom de Kapiminaksetiik (ceux qui s'entre-donnent à boire), lesquels se disaient voisins de peuplades qui n'avaient aucune connaissance des hommes de race blanche. On s'occupait alors, au Canada, des hommes encore inconnues. Les *Relations* y reviennent sans cesse : “ Nous en apprendrons des nouvelles avec le temps. Il n'y a point de clairon si retentissant que celui de l'Évangile ; il faut qu'il se fasse entendre aux quatre coins du monde.”

BENJAMIN SULTE.

(à continuer.)

## CAUSERIE AVEC MOI-MÊME

JOURNAL D'UN DÉTENU A ST. VINCENT DE PAUL.

(Suite)

Le 25.—Sur l'invitation de l'aumônier du pénitencier, plusieurs des principaux citoyens de ma localité — à la tête desquels j'ai le bonheur de voir notre député aux Communes, le Dr F\*\*\* — ont généreusement répondu à son appel. Notre député au Local, M. C\*\*\*, a aussi noblement fait son devoir. J'ai pris communication de leurs lettres qui doivent être transmises au ministère de la justice. Elles sont pressantes ; toutes tendent à établir mon innocence, et, partant, réclament ma libération.

Chers et nobles amis ! puisse Dieu vous rendre tout le bien que vous me voulez ! Que vos généreux efforts soient ou non couronnés de succès, jamais je ne les oublierai. Le souvenir de vos mémoires occupera toujours la plus large, la plus belle place dans mon cœur... Merci ! âmes généreuses, âmes compatissantes ! vous êtes justes, vous !... Merci d'intervenir ainsi auprès des autorités pour qu'elles m'épargnent ces tortures inutiles, ces coups d'épingles anodins, ces grandes pauvretés et ces petites misères qui semblent être ici la trame même de ma vie de captif !... J'ai tant à souffrir dans le présent ! J'aurai tant à souffrir encore dans l'avenir ! Obtenez qu'on ménage mes forces : elles sont à bout...

Courage, cœurs magnanimes qui me connaissez ; montrez, faites connaître mon innocence, cela fortifiera mon âme, cela fera vivre mon cœur. Si je dois sortir vivant d'ici, hélas ! je n'aurai pas trop de tout mon courage pour subir toutes les douleurs qui m'attendent. Si la Providence veut que j'y doive mourir, eh ! bien, ma mémoire sera réhabilitée, mon nom vengé et ma famille n'aura plus à rougir de moi...

Le 28.—Aujourd'hui est le trente-troisième anniversaire de ma naissance ! Quand, le 28 octobre 1843, ma mère accueillit le petit être sorti d'elle, comme un rayon de sa vie, me considérait avec ses regards insatiables, et restait émerveillé de voir en moi, avec sa propre image, l'image de son Dieu ; quand, sorti des fonds-baptismaux, elle me contemplait pur comme les anges, qui, d'une extrémité de l'univers à l'autre, portent le Créateur sur leurs ailes ; quand, tout petit enfant, elle m'élevait sur ses bras et m'offrait au Christ qui a béni l'enfance et lui a promis le royaume des cieux : ô ma mère ! si alors on t'eût dit que ce fils de ta tendresse, pour qui tu rêvais un magnifique avenir, tu le verrais un jour enseveli vivant dans les murs froids d'une prison !.....

.....  
 Ange gardien de mon enfance, à genoux, je t'implore ! Va, retourne sans moi vers ma mère ; dis-lui que dans le sanctuaire de mon cœur je garde toujours son image vénérée... Dis-lui que si les fumées du monde ont pu quelquefois étourdir ma tête, jamais elles n'ont gâté mon cœur... Redis-lui que le temps, qui est à lui seul la voix, la fortune, le droit de l'opprimé ; que le temps, qui instruit à son heure la cause perdue des victimes, qui cite les témoins devant la mort et les interroge assis sur la sellette d'un cercueil, qui se souvient de tout parce qu'il a tout su et qu'il doit tout redire : ô mon bon ange ! toi qui me connais, qui sais que je n'ai pas de reproche à me faire, pas de *mea culpa* publics à frapper trois fois sur ma poitrine, dis à ma mère qu'il viendra ce temps qui montrera au monde que je suis innocent ; que Dieu est juste, et c'est parce qu'il est juste, *qu'il faut* que mon innocence soit reconnue... que ma mémoire soit vengée...

Répète-lui que le chemin sur la terre où nous sommes est bien dur... que c'est un pauvre monde que ce bas-monde... que c'est le grand calvaire que chacun gravit à son tour en portant sa croix... Que le monde, c'est la vie pour tous, avec ses exigences, ses déceptions, ses douleurs... Cette chose qui, au moment où je l'exprime, n'est déjà plus ce qu'elle a été... qui ne sera jamais ce qu'elle devait être... c'est le lendemain désenchanté du désir, ou la veille tourmentée de l'attente... le réveil du rêve... le désespoir de l'espérance...

Bon ange, reviens et repars vite... porte encore à ma mère ces paroles empreintes de consolations et de caresses, va chanter à son oreille ces mots divins : " Bienheureux ceux qui pleurent ! ils seront consolés, ils seront aimés ! "

Le 1er novembre.—

Ecoutez les voix lamentables,  
 Et les soupirs des trépassés ;  
 Qui, se voyant si délaissés,  
 Poussent ces cris si pitoyables :  
 " Parents, amis, secourez-nous ;  
 " Hélas ! nous brûlons, hâtez-vous."

Dieu ! que signifient ces voix lugubres et sombres ! Comme l'airain de nos beffrois tinte lentement ! Comme il rend des sons plaintifs ! Ce matin encore, oh ! ce matin, il avait de si joyeuses volées, quand, de bonne heure, il conviait les fidèles à la grande cérémonie, Chacun accourait dans l'enceinte sacrée. Le temple avait revêtu ses plus riches parures. Les chrétiens, riches et pauvres, vieillards et enfants, à genoux devant l'autel, offraient à Dieu les mérites d'un saint. A ces vœux, à ces offrandes venait se joindre la voix puissante et majestueuse ou du grand orgue ou de l'humble harmonium... Musique divine, chant céleste qui fait rêver au ciel. Oh ! ce matin, tout était joie, allégresse, bonheur ! tout semblait... mais... silence !... l'airain retentit encore... non plus pour appeler aux douces joies... il gémit... il pleure...

Hommes, recueillez-vous... Enfants, cessez vos rires... Ecoutez... prêtez l'oreille... c'est le jour de la mort... c'est l'heure du grand deuil... c'est le réveil des tombeaux... Déjà l'Eglise a revêtu sa longue robe noire... La musique a cessé... le chant s'est tu... L'autel, riche de fleurs, est couvert d'un crêpe. Les statues se cachent pour pleurer... les lampes sont éteintes... le drap mortuaire s'agite. La vie est sortie du temple pour y laisser entrer la mort. De quart-d'heure en quart-d'heure bat le glas funèbre, — voix qui, en retentissant dans tous les cœurs, y jette l'effroi...

Oui ! l'effroi, la peur est partout ; dans les rues on évite de se rencontrer ; ou si l'on s'aborde, on échange deux mots à voix basse. On marche vite... on se dirige, où ? vers le grand cimetière—à l'hôtel des morts. Oui, c'est là le rendez-vous commun de ce soir, c'est là qu'arrive en tremblant la foule silencieuse. C'est la visite aux tombes... à ces tombes oubliées pendant le reste de l'année. L'Eglise, par pitié, leur a accordé un jour, une heure pour recevoir les baisers des vivants... elle a donné droit aux pauvres absents de venir se promener sur la terre... d'errer près de l'habitation, d'implorer eux-mêmes le secours d'une goutte d'eau rafraîchissante qui les pousse vers le ciel.

Et pour implorer ce secours, ils se dépouillent de toute l'horreur du sépulcre. Ce ne sont pas des spectres, ce ne sont pas des fantômes... c'est l'âme souffrante... l'âme d'un père, d'une mère, d'un

parent, d'un ami qui, au nom de Dieu réclame une larme, un souvenir, un regret. Larme, souvenir, regret, que trop souvent, hélas ! nous refusons au cercueil. Oubli dur et pénible qui fait plus de mal aux morts que la terre qui les recouvre.

Ah ! prions donc, ce soir, prions beaucoup pour une si grande souffrance. Jetons un cri vers Dieu pour ces absents de la vie que nous avons aimés, que nous avons chéris... qui nous aiment encore... eux, et qui, à travers leurs plaintes et leur douleurs, nous redisent que la grandeur est un songe, la joie une erreur, la jeunesse une fleur qui tombe, la santé un nom trompeur, la vie un voyage, la mort un retour dans la patrie.

Le 12.—Ce matin, comme je traversais la salle à manger, je rencontrai le gardien-chef qui, en l'absence du maître-d'hôtel, était occupé à présider aux préparatifs du déjeuner des détenus. Il me fit signe d'aller le trouver. Le préfet était à côté de lui. — "*There is a breakfast and go to the dungeon,*" me dit-il de son ton le plus bourru en me montrant une petite tranche de pain placée sur une table. — *What's the meaning of this, the dungeon ?* lui répliquai-je surpris de recevoir un pareil ordre, en regardant sa figure un peu rude. — *To the dungeon, and right off,* répète le vieux geôlier d'un ton qui n'admettait pas de réplique. Je ne bronchai pas, mais regardai le préfet. Celui-ci, qui n'avait rien dit jusqu'alors, voyant ma mine qui continuait à s'allonger, partit d'un éclat de rire, puis me dit :

—M. C\* désire que vous alliez porter la ration à un détenu en punition dans le cachot.

—M. C\* a une singulière manière de donner des ordres, répondis-je d'un ton piqué. Ce dernier, quoique ne comprenant pas un traitre mot de français, comprit cependant que le préfet m'expliquait son ordre par trop laconique, voulut ébaucher un sourire, mais ne réussit qu'à faire une affreuse grimace.

Je partis, accompagné d'un garde, pour m'acquitter de ma commission. C'était la première fois que j'allais visiter les cachots.

Les cachots ! ... Je ne sais pas de mots plus épouvantablement effrayants. On frissonne d'horreur plus encore en les prononçant, qu'en les écrivant. Mais si ces pandémoniums épouvantent rien qu'en y pensant, qu'est-ce donc que la réalité ?...

Que l'on pénètre avec moi dans cette dernière étape du crime ; mais, auparavant, que l'on s'arme de tout son courage, car l'exploration sera lugubre et le voyage émouvant.

En franchissant le seuil du corps principal du pénitencier, une cour—la cour où se trouvent les divers ateliers—doit être traversée. On arrive devant un vestibule : une lourde porte, fermée

avec un énorme verrou, grince sur ses gonds. Une seconde porte en chêne, toute boulonnée de fer et toujours fermée avec d'énormes verroux, se présente. Cette porte a roulé avec un grondement. L'entrée ouvre sur un sombre corridor, percé ça et là de quelques fenêtres grillées, sortes de soupiraux situés au niveau du sol.

C'est ici !.....

En face de nous, une porte de fer, peinte en noir, est assujettie dans un mur en maçonnerie au moyen d'épaisses barres de fer, et fermée encore au cadenas. On ouvre cette porte avec difficulté : tant elle est massive et lourde. Derrière cette porte, s'en trouve une autre, encore en fer, mais grillée, qui s'ouvre et se ferme au moyen d'un ingénieux mécanisme. C'est la dernière : nous sommes dans un cachot. Ce cachot ne prend jour que par deux petits guichets d'environ quatre pouces sur six pouces, pratiqués, l'un à la partie supérieure et l'autre à la partie inférieure du mur qui ouvre sur le corridor à peine éclairé dont j'ai parlé. Une odeur nauséabonde prend à la gorge, un air humide et glacial comme la main d'un mort fouette le visage.

Dans ce cabanon d'environ six pieds carrés, aux murs humides et verdâtres, au sol dallé de pierres froides comme les pierres du sépulcre, se trouvait le malheureux auquel je venais apporter sa pauvre ration. Sa figure se détache morne, sombre et blafarde comme un masque de marbre au milieu de la demi-obscurité qui règne dans le cachot. Il est debout dans un angle. A mon arrivée il veut faire un mouvement, un cliquetis de chaînes répond à ce mouvement, comme si ce n'était pas assez de l'enterrer dans la pierre et le fer, une lourde chaîne, longue de trois à quatre pieds, est, par une extrémité, rivée à la cheville, et de l'autre, scellée de dans la pierre !...

A côté de lui est un vase de nuit, et tout près une petite cuvette en bois à demi remplie d'eau. Cette eau et le morceau de pain que je lui apporte, voilà ce qui compose son repas du matin, de midi, du soir ; voilà la seule nourriture qu'il aura tant qu'il sera en *punition*. Pour coucher, la dalle froide et nue : pas le moindre lambeau de couverture pour le protéger contre le froid... pas même la litière de paille que l'on accorde aux animaux les plus immondes...

— Depuis combien de temps êtes-vous ici ? demandai-je à ce malheureux.

— Huit jours, me répondit-il.

— Pour combien de temps en avez-vous encore à rester ici ?

— Je ne sais pas.

— Pourquoi êtes vous ici ?

— Je ne le sais pas non plus.

Cette réponse devait être un mensonge ; car il est inouï que le dernier préfet ait jamais puni quelqu'un sans préalablement l'informer de la nature de l'accusation, sans même lui donner toutes les chances de se disculper. Il fallait que celui *en punition* aujourd'hui eût commis quelques fautes graves contre les règlements pour avoir mérité le cachot, car cette punition ne s'inflige qu'à ceux qui troublent la discipline, ou qui ne veulent pas se corriger d'une offense légère en elle-même, mais qui devient *grave* quand elle se répète.

Par exemple, un détenu qui est surpris en conversation avec un autre détenu, est *rapporté* au préfet : si c'est la première fois, celui-ci le réprimande, et c'est tout. A la seconde fois, il est mis, pour un repas ou plusieurs repas, au pain et à l'eau à une table séparée dans la salle à manger. Une troisième offense du même genre entraîne la réclusion solitaire pendant un certain nombre de jours, soit dans les cellules du dortoir, soit dans les cachots à la discrétion du préfet.

Mais, ici comme ailleurs, il arrive souvent que la justice est singulièrement distribuée. Quiconque a eu le malheur de ne pas plaire à un garde se verra, pour un mot, un simple geste, impitoyablement *rapporté* au préfet ; tandis que celui qui aura su capter les bonnes grâces de ce même garde pourra jouer de la langue autant qu'il voudra, rire, fumer, s'amuser enfin comme il l'entendra, sans jamais avoir pour cela le plus petit rapport.

Donnons des exemples. Le détenu J\* est un Belge calviniste, d'un caractère sombre et taciturne, qui n'obéit aux ordres des officiers qu'avec répugnance, mais cependant fait son devoir. Bref, il n'est pas aimé. L'autre jour il est rapporté pour conduite irrévérencieuse à la chapelle *catholique*... Dans le moment précis il se trouvait à la chapelle protestante....

Un autre, C\* est rapporté pour avoir parlé, troublé l'ordre dans l'atelier des tailleurs de pierre. Informations prises, l'accusé était, juste au moment de la prétendue offense, en punition dans les cachots.

Dernièrement, un garde, qui se fait remarquer par un excès de zèle, était en devoir de nuit dans le *centre* (un nouveau dortoir). Dans l'une des cellules couchait un détenu contre lequel, à tort ou à raison, il nourrissait une certaine haine. Le lendemain, il fait un long rapport contre ce détenu pour avoir parlé pendant presque toute la soirée à son voisin de cellule. Après recherches, faites sur le tableau, du nom du détenu incriminé, l'on trouve que ce der-

nier a été transféré dans le grand dortoir (*wring*) depuis déjà plusieurs jours, et que celui qui occupe actuellement cette cellule est le jeune B\* sourd-muet de naissance !...

Je pourrais multiplier les exemples de ce genre.

Cette manière d'entendre et d'exécuter les devoirs est inique autant qu'elle est barbare ; car elle peut avoir les conséquences les plus graves, amener les complications les plus sérieuses. Aussi, c'est ce que le préfet, avec le grand sens pratique qui le distingue, à très-bien compris. Dans une mercuriale aussi sévère qu'elle était méritée et qu'il adressait l'autre jour à ses subordonnés, il leur a montré tout l'odieux de leur conduite, disant qu'il entendait que les règlements fussent strictement, mais *équitablement* mis à exécution ; que la manière avec laquelle plusieurs d'entre eux s'acquittaient de leurs devoirs envers les détenus était une honte et une immoralité ; que si cet état de chose continuait, il se verrait dans la nécessité de sévir rigoureusement contre ceux qui oublieraient derechef et leurs serments et la mission qu'ils ont à remplir.

Il faut rendre cette justice au Dr Duchesneau : c'est qu'il sait concilier la religion de la discipline avec le culte du malheur. Un officier a-t-il quelque droit de se plaindre d'un détenu, celui-ci est suivant la gravité de la plainte, réprimandé ou puni. D'un autre côté, un détenu a-t-il été lésé par un officier, il est certain que justice lui sera toujours rendue.

Si tous les employés du pénitencier de St. Vincent de Paul étaient comme leur chef !...

Le 13.—En exprimant, hier, le désir de voir les employés du pénitencier ressembler au préfet, c'est-à-dire s'acquitter aussi consciencieusement que lui des devoirs qui leur sont dévolus, il doit être bien compris que je n'ai nullement entendu parler de tous les employés, il y a certes d'heureuses et belles exceptions ; encore bien moins des chapelains. Les talents, la position, la mission de ces derniers étant tellement au-dessus des premiers, je ne voudrais pas leur faire l'injure d'une comparaison. J'ai déjà eu occasion plusieurs fois de donner mon appréciation sur le chapelain catholique ; quant au Rév. M. Allan, son zèle, son activité, son dévouement pour les détenus confiés à ses soins, sa grande urbanité, sa haute éducation, font qu'il est estimé et respecté de tout le monde. C'est un parfait *clergyman* dans toute l'acception du mot.

Le 14.—N'ayant encore subi aucune punition depuis que je suis ici—et j'espère qu'il en sera toujours ainsi tant que j'y serai—je demandais, aujourd'hui, à un détenu, qui a passé par toutes les punitions quelle est la plus dure à supporter.—“Est-ce le *flogging*

(supplice du fouet) ? lui demandai-je. —Le *flogging* est un supplice épouvantable, me répondit mon interlocuteur, celui qui n'en a pas fait l'expérience ne peut se faire une idée de la douleur horrible qu'on éprouve quand on reçoit, là, sur le dos, à peau nue, quatre à cinq douzaines de coups de fouet appliqués par ces bourreaux qui y vont de toutes leurs forces. *C'est pareil comme si on nous coulait du plomb fondu dans le dos.* Mais là où la douleur est le plus épouvantable—quand je pense à cela, le cœur me faillit—mais là où la douleur est la plus épouvantable, reprit-il avec un soupir qu'il ne put étouffer, c'est quand ces démons à faces humaines, par maladresse ou à dessein, vous *ceinturent* le corps avec leurs *mises* (les branches du martinet) toutes nouées, et qu'ils vous *attrapent* les côtés, le ventre, la poitrine... tenez, tenez, quand bien même je vous le dirais, vous ne comprendriez pas combien cela peut faire mal... Puis, après un moment de silence :

—Voulez-vous en voir les marques ? me dit-il.

—Non, non, *il faut* que vous voyiez mes flétrissures ; et, en disant ces mots, il enleva sa chemise.

Rien de plus triste, de plus révoltant. C'était un tout jeune homme, presque un enfant, très-intelligent, appartenant par sa mère à l'une des familles les plus considérables de Québec. Toute la partie du dos qui s'étend des épaules à la ceinture, avait été *touchée*, c'est-à-dire, meurtrie par le terrible fouet. De larges raies livides que l'on voyait sur les flancs et les seins, indiquaient le passage du terrible instrument.

—Mais combien de coups avez-vous donc reçus pour que tout votre buste soit ainsi couvert de blessures ? lui demandai-je indigné.

—Trois douzaines.

—Trois douzaines ? mais c'est impossible, votre corps ne forme pour ainsi dire qu'une plaie.

—Oui ; mais songez que ce fouet a neuf longues branches nouées chacune de neuf gros nœuds ce qui, d'un seul coup de ce fouet fait, en conséquence, quatre-vingts coups sans compter les intervalles qui séparent les nœuds—qui font bien mal eux aussi.—Si maintenant vous multipliez ces quatre-vingt-un coups par trente-six, cela vous donne *neuf mille neuf cent seize blessures* que j'ai reçues.—Tenez, ajouta-t-il, en me montrant du doigt sa poitrine : voyez-vous tous ces petits trous roses dans ces grandes barbes brunes ? ce sont les nœuds qui m'ont fait cela.

—Quand avez-vous été fouetté ?

—Voilà près de quatre mois.

—Est-ce que vos blessures vous font encore souffrir ?

—Non ; *seulement quand nous sommes pour avoir du mauvais temps*, j'éprouve dans les côtés et dans les seins des douleurs lancinantes. On me dit que je m'en ressentirai toute ma vie : croyez-vous que cela soit vrai ?

—Je ne le crois pas. Vous avez été puni de cette affreuse manière parce que vous vous étiez querellé avec un de vos compagnons d'atelier, n'est-ce pas ?

—C'est vrai ; l'on m'avait insulté, et comme cette insulte atteignait ma mère, la colère m'a emporté et j'ai frappé de trois coups de poing mon insulteur.

—Votre provocateur a été puni comme vous ?

—Oui ; il a subi le même châtement, ni plus ni moins...

—De toutes les punitions que vous avez subies, c'est donc celle du fouet que vous considérez la plus terrible ?

—Vous venez de voir combien ce châtement est effroyable ; eh ! bien, je le préfère encore à la détention solitaire prolongée... Dans un cachot, où il fait si noir !... tout seul !... avec l'ennui qui vous ronge... qui vous mine... qui vous tue... Tout seul !... entre quatre murs !... Oh ! tenez, l'on souffre plus que tous les pécheurs qui rôissent en enfer !... Tout seul ! avec soi !... sans espoir de se sauver... mais c'est un supplice épouvantable... mais l'on meurt de langueur... mais l'on devient fou !... Le châtement corporel, c'est bien douloureux sans doute, mais ça se passe encore assez vite ; il n'en est pas de même, oh ! non, de ce châtement que j'appellerai spirituel. Tenez, tenez, j'aimerais cent fois mieux recevoir cinq, dix douzaines de coups de fouet, qu'être enfermé dans un cachot pendant seulement trois mois.....

On ne peut s'imaginer l'indicible terreur qu'inspire aux détenus la seule pensée de l'isolement absolu.

Le système cellulaire !... combien il y en aurait à dire sur ce sujet !... mais je laisse naturellement cette tâche à de plus autorisés que moi.

Le 19.—Une tentative d'évasion aussi audacieuse qu'elle a été couronnée de succès a eu lieu la semaine dernière. Jeudi, le chef de l'atelier des plombiers était allé, avec cinq détenus, faire quelques réparations à l'*Engine-House*. Le complot d'évasion avait dû être concerté d'avance ; car vers trois heures et demie, sans que rien jusqu'alors pût faire soupçonner une tentative, deux des détenus s'élancent sur le mécanicien, deux autres sur leur patron, à qui ils enlèvent son *revolver*, les baillonnent tous deux et les attachent solidement. Le mécanicien fait une résistance désespérée, il est roué de coups, puis nos quatre coquins (le cin-

quième s'étant tenu dans une neutralité absolue) se rendent d'une enjambée sur le bord de la rivière des Prairies, trouvent une petite embarcation, mettent le cap sur l'île de Montréal et... voguent la galère !...

Pendant ce temps, le mécanicien D\*, qui après des efforts désespérés est parvenu à se débarrasser de ses liens, donne l'alarme. Une dizaine de gardes arrivent en courant, la carabine d'une main, le revolver de l'autre. La moitié de la population du village de St. Vincent-de-Paul accourt haletante, essoufflée ; la curiosité mais encore plus la cupidité sont peintes sur le visage. Oui, la cupidité, car il y a là une prime de \$25... que la loi accorde pour la capture d'un détenu qui tente de s'évader... il y a là \$100 à gagner !... toute une somme !...

Tous sont là, hommes, femmes, enfants sur le rivage, regardant avec convoitise les fugitifs qui, inhabiles dans l'art de conduire une embarcation, s'éloignent lentement... lentement !... Une centaine de verges à peine les séparent encore du rivage !... Et pas la plus petite embarcation pour leur donner la chasse !... La prime va s'échapper !... Tout à coup, un homme se détache du groupe... c'est un enfant de la verte Erin, un garde du pénitencier... il s'avance près de la petite rivière... s'enfonce jusqu'à mi-jambe et d'une voix qui doit ressembler à la trompette du jugement dernier, s'écrie : "*Come back, boys, come back!*" cris inutiles ; les fugitifs avancent toujours.

— Nous allons essayer d'un autre moyen plus prompt et plus sûr pour les arrêter, reprend un autre garde ; et, épaulant sa carabine, il fait feu. La balle va friser l'eau à quelques pouces du canot que montent les fuyards. Puis une seconde, puis une troisième, puis plusieurs autres balles sont tirées sans obtenir un meilleur succès... Malheur ! hurle le chasseur d'hommes, tout hors de lui de sa maladresse, cernons-les en faisant le tour par le Sault. Et tous les gardes de prendre la direction indiquée, les uns à cheval, les autres en voiture, etc.

Dans cette saison où nous sommes, les jours sont courts, la nuit vient vite. Quand nos chasseurs eurent gagné la rive opposée, la nuit venait de tomber. Au moment où ils arrivaient près d'un petit bouquet d'arbres, ils aperçurent les quatre fugitifs qui s'enfonçaient sous bois. L'un de ces derniers, moins fort ou plus épuisé que les autres, était à quelque distance en arrière. Aussitôt les gardes l'entourent et, braquant sur lui leurs carabines, lui crient de se rendre ou ils vont faire feu. A cette invitation peu rassurante, et voyant toute tentative de fuite à peu-près impossible, le *convict* se rend sans mot dire.

—Allons-nous tout de suite poursuivre les autres, dit, avec une certaine hésitation, l'un des gardes à ses compagnons; la nuit se fait noire... puis vous savez que ceux que nous *chassons* sont des hommes déterminés (c'étaient un Canadien-Français et deux Américains), qui ne craignent ni Dieu ni diable... et puis encore vous savez qu'ils sont armés d'un *revolver*... L'indécision (j'adoucis l'expression) s'emparaît de ces preux.

Tirer sur un homme désarmé, quand on est convaincu que nul danger ne nous menace, quand on est assuré de l'impunité, quand on n'a rien à risquer, à perdre, mais au contraire tout à gagner, cela ne nécessite pas un grand effort de courage. Mais rencontrer un homme face à face, mais lui disputer une vie (pour un détenu, la liberté c'est la vie), mais lui disputer une vie qu'il est déterminé à vendre chèrement, oh! alors, la scène change, et de *poursuivant* que l'on était auparavant, l'on devient bien souvent *poursuivi*.

Les gardes jugèrent donc prudent de ne pas s'enfoncer dans le bois, mais de le cerner et d'attendre ainsi le jour. Quelques-uns, peu flattés de la perspective d'une nuit passée à la belle étoile, jugèrent convenable d'aller demander l'hospitalité dans une hôtellerie des environs.

Pendant ce temps, nos trois hardis compères profitèrent du répit que leur accordèrent les prudents argousins du pénitencier de St. Vincent-de-Paul,—ils en profitèrent si bien que, hier soir, nos vaillants chasseurs s'en revenaient, honteux comme le renard de LaFontaine.

# L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

PAR LE R. P. LIBERATORE, S. J.

---

(suite)

## CHAPITRE III

AVILISSEMENT DE L'AUTORITÉ ROYALE PRODUIT PAR LE  
NATURALISME POLITIQUE.

A qui étudie l'histoire et les origines des peuples un fait très-lumineux saute immédiatement aux yeux, c'est l'antiquité et l'universalité du régime monarchique. Les premiers gouvernements à paraître dans les annales du monde sont des gouvernements de rois. Que vous consultiez la Bible ou les écrivains profanes, vous voyez cette vérité attestée avec un merveilleux accord. Abraham descend-il en Chanaan, il y trouve des rois ; passe-t-il en Egypte, il y est accueilli par un roi ; en vient-il aux mains avec les tribus confédérées des peuples de Sennaar, du Pont, d'Elam, des Nations, il trouve à leur tête des rois (1). Ce sont des rois qui régissent les peuples chantés par le plus ancien poète païen (2) ; par des rois sont gouvernées les nations que mentionne et dépeint le père de l'histoire profane (3).

L'explication d'un phénomène si ancien et si général, vous ne pouvez raisonnablement la trouver dans la variété des circonstances locales. Vous devez nécessairement la chercher dans quelque

---

(1) Gen. XII et suiv.

(2) Homère. *Illiade*, *Odyssee*.

(3) Hérodote. *Histoires*.

fait antique, universel et lié à la nature de l'homme qui est un être essentiellement intelligent et moral. Et ce fait paraît être uniquement l'idée que ces esprits simples mais forts se formèrent de l'origine et de la fin du pouvoir civil. Dans son évolution primitive, la société naissait de la famille : on comprit donc qu'il ne devait y avoir qu'un seul chef comme dans la famille il n'y avait qu'un seul chef naturel. L'idée de Dieu et de sa providence était très-sentie dans les premiers temps : le gouvernement terrestre se forma donc sur le type du gouvernement divin, et conséquemment, Dieu étant un, on crut qu'il ne devait y avoir aussi qu'un seul prince. De là cette parole d'Ulysse reçue comme un axiome : "*Le gouvernement du grand nombre n'est pas bon : qu'il n'y ait donc qu'un seul prince.* (1) "

Ce n'est que plus tard qu'on voit apparaître les gouvernements aristocratiques ou démocratiques, quand, plus éloigné de son berceau, l'homme eut oublié l'origine première du pouvoir civil, et que le concept de l'unité de Dieu se fut obscurci de beaucoup, grâce aux erreurs de plus en plus croissantes du polythéisme. Dans la Grèce en particulier, observe Müller (2), ces formes de gouvernement populaire ne s'introduisirent qu'après que les peuples eurent perdu l'amour de l'ordre, quand, par suite de l'absence des princes si longtemps occupés à la guerre de Troie, les esprits se prirent à former des projets de trouble et à se partager en factions ennemies : ces factions révoltées, avec le temps, renversèrent les monarchies. Tant que l'homme persévéra dans l'antique et pure simplicité, ou que tombé dans l'ignorance et la barbarie, il se tint néanmoins éloigné de la corruption, c'est la forme monarchique qui prévalut partout. Ainsi en Asie et dans les parties moins incultes de l'Europe, la scène historique s'ouvre avec des rois, et les barbares du Nord apparaissent pour la première fois gouvernés monarchiquement. Les peuples de l'intérieur de l'Afrique ou des contrées moins sauvages de l'Amérique présentent le même phénomène. Néanmoins, si l'on observe attentivement la forme de ces antiques monarchies, on s'apercevra aisément que tout absolues qu'elles fussent du côté du sujet, n'étant pas limitées par des assemblées populaires, elles ne l'étaient pas du côté du principe générateur du pouvoir. On regardait ce pouvoir comme lié à une loi supérieure, la loi éternelle de Dieu, et partant contrôlé par ceux qui étaient les dépositaires et les gardiens de cette loi. Dans le principe, c'étaient les pères de famille

(1) *Illiade*, I II, v. 204.

(2) *Histoire universelle*, I, I, n. XIII.

eux-mêmes chargés du maintien de la révélation primitive, qui prêtèrent au prince cette assistance. Dans la suite cet office fut transporté au corps sacerdotal. Il ne faut pas croire que c'est seulement parmi le peuple hébreu que le prince par une disposition divine particulière dut recevoir cette direction qui lui interprétait et mettait sous ses yeux le code divin, comme base et règle de son administration (1). Ce fut la condition générale de tous les peuples. En Asie comme en Afrique et en Europe, près des nations les plus vantées, vous trouvez partout les preuves de cette assistance prêtée au souverain par le sacerdoce. "Les Egyptiens, dit Frédéric Schlegel (2), étaient un peuple sacerdotal. Ce n'est pas qu'il ne se rencontrât parmi eux d'autres castes notablement tranchées, mais chez eux tout avait pour principe le sacerdoce; en tout l'esprit, l'influence des prêtres prédominait. La même chose existait dans l'Inde... Dans notre Occident, ce caractère sacerdotal se remarque chez les Etrusques dans toute leur organisation sociale. Ce principe est pareillement visible aux premiers temps de l'histoire romaine; seulement il avait pris une autre direction depuis que les patriciens eurent réussi à concentrer dans leurs mains les privilèges sacerdotaux et les pouvoirs suprêmes de juges et de chefs militaires. L'époque héroïque des Grecs fut également précédée d'une époque sacerdotale."

Enfin avec le temps et l'abaissement des mœurs, cette influence fut confisquée par le corps des grands de l'Etat; veillant à la conservation des lois fondamentales, ils les confondirent souvent avec les lois sacrées et leur donnèrent souvent une origine divine. Il y en eut des débris de conservés jusqu'aux temps des plus grandes splendeurs de la monarchie asiatique: ainsi on lit que Darius voulant arracher Daniel au châtement encouru par lui, les Satrapes lui représentèrent que le prince ne pouvait déroger à une loi déjà portée (3). Il en fut ainsi jusqu'à ce que le pouvoir civil s'affranchit tout à fait de l'influence religieuse; mais il dégénéra lui-même bientôt en despotisme et devint un objet non plus de respect mais de crainte.

Il est donc vrai, l'histoire l'affirme: surtout aux époques de

(1) Après s'être assis sur son trône, le roi transcrit pour son usage le Deutéronome de la Loi dans un volume, sur l'exemplaire qu'il recevra des prêtres de la tribu lévitique. Et il l'aura avec lui, et il le lira tous les jours de sa vie pour apprendre à commander le Seigneur son Dieu et à garder ses paroles et ses prescriptions qui sont sibi Deuteronomium legis hujus in volumine, accipiens exemplar a sacerdotibus legitimere tribus. Et habebit secum legetque illud omnibus diebus vite sue ut discat precepta sunt." Deut, xvii, 18 ssq.

(2) Histoire de la littérature ancienne et moderne.

(3) Dan vi, 15.

moindre corruption, quand résonnait encore l'écho de la révélation primitive et que la voix de la nature était moins couverte par le bruit des passions, l'autorité monarchique apparut vénérable, et uniquement parce qu'elle était informée et vérifiée par la religion. Dépouiller cette autorité de l'influence de l'action religieuse, c'est la dépouiller de ce qui fait son honneur, sa stabilité et sa vie. " Nul doute, a dit Guizot dans son *Histoire de la civilisation en Europe* (1), que la force de la royauté, cette puissance morale qui est son vrai principe, ne réside point dans la volonté propre, personnelle de l'homme momentanément roi ; nul doute que les peuples en l'acceptant comme institution, les philosophes en la soutenant comme système, n'ont point cru, n'ont point voulu accepter l'empire de la volonté d'un homme, essentiellement étroite, arbitraire, capricieuse, ignorante. La royauté est autre chose que la volonté d'un homme, quoiqu'elle se présente sous cette forme. Elle est la personnification de la souveraineté de droit, de cette volonté essentiellement raisonnable, éclairée, juste, impartiale, étrangère et supérieure à toutes les volontés individuelles, et qui, à ce titre, a droit de les gouverner. Tel est le sens de la royauté dans l'esprit des peuples, tel est le motif de leur adhésion."

Nous ne pouvons trop admirer la profondeur et la sagesse de ces observations. Mais encore faut-il en déduire des conséquences légitimes ; ce que ne fait pas l'auteur. L'autorité royale est révérencée des peuples parce qu'ils la regardent comme " une personnification d'un pouvoir plus haut, d'une volonté essentiellement raisonnable, éclairée, juste, impartiale. Rien n'est plus vrai ni plus historique. Mais, de grâce, quelle est cette volonté plus haute à qui reviennent ces privilèges ? Assurément c'est celle de Dieu. C'est elle et elle seule qui peut s'attribuer les prérogatives surhumaines d'être essentiellement *éclairée* comme indistincte de la source première et infinie de toute vérité ; d'être essentiellement *juste*, comme identifiée avec la norme même de toute rectitude ; d'être essentiellement *impartiale* comme affranchie de toute passion ou affection déréglée. L'autorité royale jouira donc de l'amour et du respect des peuples alors seulement qu'elle se présentera à eux comme un instrument et une application de la volonté divine à la vie sociale, qu'elle se mettra d'accord avec elle, comme avec le moteur interne, la force gouvernante, le principe régulateur de son mouvement politique. Or, je le demande, la volonté de Dieu comment se manifeste-t-elle aux hommes ? Par sa loi interprétée et entendue comme il faut, et pas autrement. Et quel est

(1) Leçon IX.

l'interprète infallible de cette loi ? N'est-ce pas l'Eglise ? N'est-ce pas le Pape ? Concluons donc que l'autorité royale, pour conserver son prestige et sa force sur l'esprit des peuples, doit se maintenir étroitement unie à l'Eglise et demeurer sous l'influence de son action divine.

N'admet-on pas cela, qu'arrive-t-il ? Juste ce que Guizot croit être une conséquence légitime de sa magnifique idée de la souveraineté. En sa qualité de protestant, ignorant les divines prérogatives de l'Eglise, il ne sait pas voir en elle les caractères qu'il a lui-même marqués avec tant de sagacité comme étant la condition essentielle de l'adhésion respectueuse des sujets à la royauté. Ne voyant donc pas d'autre moyen naturel de l'obtenir, de ce principe là même, il déduit l'illégitimité radicale de tout pouvoir absolu, et partant la nécessité de modérer le pouvoir monarchique par des Constitutions et des Assemblées. Et à vrai dire, l'Eglise exclue, la déduction est très-logique. En effet c'est une vérité que tout pouvoir absolu ici-bas répugne. L'Eglise elle-même, rigoureusement parlant, n'a pas un pouvoir absolu ; elle a dans l'Évangile et la tradition un code immuable, une constitution dont elle ne peut s'éloigner dans son organisme, et dans l'assistance divine un guide qui la rend infallible (1). Combien plus les autorités inférieures et terrestres ! Seul le pouvoir de Dieu saint par essence et maître absolu n'a de limites d'aucune sorte. Tout autre pouvoir n'étant qu'un pouvoir ministériel, est restreint dans des limites et a besoin de direction. Cette direction, l'Eglise la reçoit immédiatement de Dieu selon cette divine promesse : "Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles (2)." Il faut que toute autre puissance participe à cette direction divine en se maintenant sous l'influence de l'Eglise. Où cela ne se fait pas, on est obligé de chercher d'autres contre-poids et d'autres freins pour empêcher le pouvoir d'excéder. De là vient que tout gouvernement qui se sépare de l'Eglise doit nécessairement être tempéré par des institutions civiles qui suppléent en quelque manière et dans la mesure de leur pouvoir au manque d'assistance religieuse. Les libéraux savent cela, aussi font-ils tous leurs efforts pour éloigner les rois de l'Eglise sous prétexte de les émanciper. Depuis trois siècles ils travaillent à désunir les deux pouvoirs, à rompre l'harmonie et la subordination entre eux. Et pourquoi ? Seraient-ils jaloux de l'honneur des princes ? seraient-ils soucieux de la grandeur de la royauté ? Non. Ils en veulent au contraire

(1) Non enim possumus aliquid adversus veritatem, sed pro veritate. 2 Cor. XIII, 8.

(2) Matt. XXVIII, 20.

l'avilissement et la ruine, et c'est pourquoi ils travaillent à briser ce qui fait son nerf, en lui ôtant l'élément, principe de sa force et de sa splendeur.

Il faut que le roi apparaisse ou comme la personnification de la vérité, de la justice éternelle appliquée aux intérêts de la terre ou comme la personnification de la volonté et de l'esprit de ses sujets. Dans le premier cas il doit être soumis à l'influence de l'Eglise, parce que c'est l'Eglise qui est la gardienne et l'interprète infailible des données de l'éternelle vérité et de l'éternelle justice. Dans le second cas il doit subir l'influence d'une représentation nationale, parce que la représentation nationale est la plus grande somme possible d'intelligence et de volontés dans une nation. On n'échappe pas à ce dilemme : ou le prince est le délégué de Dieu, ou il est le délégué du peuple. S'il est le délégué de Dieu, il doit être assisté par celle qui est l'indéfectible dépositaire de la loi de Dieu. S'il est le délégué du peuple, il doit rester sous la surveillance de la représentation populaire. Le roi commande aux hommes, mais Jésus-Christ commande aux rois. Préfiguré dans l'ancien temps par Melchisedech roi et prêtre à la fois, Jésus-Christ n'est pas seulement *Pontife éternel* (1), il est aussi le *Prince des rois de la terre* (2).

Dans l'Eglise catholique seule, la monarchie pure est possible. En elle seule est possible un pouvoir qui demeure affranchi de garanties civiles sans être pesant pour les peuples et sans sortir de l'idée que l'Evangile nous donne de l'autorité souveraine. L'Evangile nous a révélé la vraie nature du pouvoir temporel dans cette parole sublime de saint Paul : *Il est le ministre de Dieu pour le bien* (3). Le prince est le ministre de Dieu qui l'a établi pour procurer le bien des sujets. Etant le ministre de Dieu, ce n'est pas des sujets, c'est de Dieu qu'il reçoit l'autorité ; étant institué pour procurer le bien des sujets, il n'est pas à charge au peuple, mais il lui est utile et lui plaît. Si son autorité est *ministérielle*, elle n'est ni illimitée ni absolue, au contraire elle est dépendante et bornée. Bornée par quoi ? Par la volonté de celui dont il est le mandataire. Dépendante de qui ? De celui-là même dont il remplit la charge. Avec cette dépendance et cette détermination, l'autorité ne peut faillir à son but qui est de faire le bonheur des sujets, ni sortir de sa nature qui est d'être salulaire aux peuples. Par là a été rendue possible la paix sociale, et glorieuse l'obéissance.

Ces vérités étaient bien comprises de Charlemagne, ce type des

(1) Hebr. vi, 20.

(2) Apoc. i, 5.

(3) Rom. xiii, 4.

rois catholiques, en qui la grandeur s'est fondue avec le nom. En transmettant la couronne à son fils Louis, entre autres préceptes très-utiles, il lui donna celui de regarder les évêques comme ses pères. Et dans l'un de ses plus célèbres capitulaires, il ordonna que dans toute l'étendue de son vaste empire, tous, du plus petit au plus grand, prêtassent obéissance aux prêtres comme à Dieu même dont ils sont les envoyés (1).

Je sais bien que les courtisans modernes ne sont pas du même avis ; mais il est vrai aussi que la souveraineté moderne est loin d'avoir le même éclat. Ce sont deux faits corrélatifs, et à les comparer on remarquera que l'un est l'effet de l'autre. Charlemagne eut pour l'Eglise un amour sans bornes, qui ne fut égalé par aucun autre souverain ; aussi son trône brilla-t-il d'une majesté sans égale, aimé et vénéré de tous ; et jusqu'à ses ennemis pleurèrent sa mort.

Pour que des sujets respectent leur souverain, il faut que l'obéissance leur soit imposée au nom de Dieu. Or cet office, nul ne peut le remplir que l'Eglise au moyen de ses ministres. L'Eglise, véritable lien de la société, doit intervenir entre Dieu et les rois, entre les rois et les peuples : entre Dieu et les rois, pour tenir les rois dans la soumission qu'ils doivent à Dieu ; entre les rois et les peuples, pour tenir les peuples dans la soumission qu'ils doivent aux rois. Mais comment remplira-t-elle cette double fonction si la société, en se séparant d'elle, rejette sa divine influence ?

---

(1) "Volumus atque præcipimus ut omnes suis Sacerdotibus tam majoris ordinis quam et inferioris, a minimo usque ad maximum ut summo Deo cujus vice in Ecclesia legatione funguntur, obedientes existant." Balus., t. 1, p. 437.

(A continuer)

# PIE IX ET LA RÉVOLUTION.

## I

La mort de Pie IX a fait un vide immense dans l'univers. Ce grand et saint pape était aimé, vénéré dans toutes les régions du globe. Entre Pie IX et les catholiques il existait des liens étroits; liens d'amour qui attachaient le père à ses enfants, liens de piété filiale qui attachaient les enfants à leur père. Aucun pape, depuis des siècles, n'avait exercé un aussi grand empire sur les âmes. Ses malheurs en avaient fait un type merveilleux de grandeur et de majesté. En ces temps de défaillance et d'abaissement, Pie IX étonnait par son courage apostolique. Sa parole inquiétait le spoliateur victorieux; l'auguste spolié gardait au front le diadème d'honneur. Il représentait le droit violé, mais le droit qui ne fléchit pas au milieu des triomphes iniques de la force, au milieu des trahisons ouvertes et des lâches condescendances. Les dominations injustes respirent depuis que ses lèvres sont muettes.

Les événements de ce long pontificat un des plus grands et des plus longs de l'histoire, sont connus. Cependant il n'est pas sans intérêt de rapprocher ces événements afin de montrer la persévérance avec laquelle la Révolution marche vers le but qu'elle se propose, la destruction de l'Eglise universelle. Lamentable histoire! celle que nous allons raconter, toute pleine de promesses violées, de mensonges et d'infamies, et dans laquelle une seule figure s'impose au respect de tous, celle de Pie IX, dont le courage surmonta toutes les épreuves qu'il a eues à subir.

## II

Pie IX, pontife-roi, ne pouvait avec ses éminentes qualités, que songer au bien de son peuple. Aussi se mit-il à l'œuvre pour doter ses Etats d'un gouvernement paternel. Le pape, avec l'aide de

Dieu, sans aucun doute, aurait accompli cette œuvre, si les hommes de la Révolution et de la secte n'eussent entravé sa bonne volonté en s'efforçant de le pousser hors des voies de la liberté véritablement chrétienne. Mais au point où en étaient les hommes et les choses, les vertus, les qualités et les intentions de Pie IX, sous les desseins et les complots de la perfidie et de la trahison ne pouvaient que se retourner contre le Saint-Siège lui-même.

A son avènement Pie IX fut acclamé dans l'univers entier comme le restaurateur de la liberté et le libérateur des peuples. On exaltait ses vertus et son libéralisme ; on applaudissait à ses paroles. Jamais il n'y avait eu, en France, en Allemagne, en Angleterre et même à Constantinople, pareil enthousiasme pour un pape. A Rome, chacun des pas de Pie IX était l'occasion d'un triomphe.

Le 16 juillet le pape rendit le célèbre décret d'amnistie en faveur des condamnés politiques. Par cet acte de clémence spontané les condamnés recevaient leur grâce pleine et entière à condition de s'engager sur l'honneur à être désormais fidèles à leur souverain légitime. Ce décret fut affiché le soir aux coins des rues. La foule le lisait à la lueur des *moccoletti*. La nouvelle s'en répandit dans la ville avec la rapidité de l'éclair. L'enthousiasme des Romains ne connut plus de bornes ; ils coururent au Quirinal avec des flambeaux au cri de : *Viva Pio nono !*

Le lendemain, le Saint-Père allant au Monte-Citorio, à l'église des *lazaristes*, fut accueilli avec un enthousiasme encore plus grand. Le peuple détela les chevaux du carosse pontifical pour le traîner à bras. " Cette multitude d'hommes criant, de femmes agitant leurs mouchoirs, cette vivacité italienne perçant dans les gestes et dans les regards, ces fenêtres pavoisées de dames, formaient un coup d'œil enchanteur (1)."

### III

Un mois après Pie IX promettait, et le 19 avril 1847, il ordonnait la convocation des députés de toutes les provinces pour les consulter sur les affaires publiques. C'était la restauration de l'ancienne consulte des papes modifiée selon les aspirations du jour. D'après la loi du 15 octobre 1847, laquelle régularisait l'organisation de cette consulte, Rome donnait quatre députés, Bologne deux, chacune des autres provinces en donnait un, en tout vingt-quatre députés présidés par un cardinal ou par un prélat à ce délégué. Les communes envoyaient une liste de trois candidats sur lesquels le

(1) Cte Edouard Lubjenski, *Guerre et révolutions d'Italie en 1848-49*, p. 57.

pape en choisissait un pour membre de la consulte. Une fortune territoriale, industrielle ou commerciale, un grade élevé dans les sciences, un diplôme d'avocat, un emploi provincial ou communal conféraient la qualité de l'éligibilité. Le mandat de député durait cinq ans; la consulte se renouvelait tous les ans par un cinquième sortant. Il y avait cinq sections entre lesquelles étaient répartis la législation, les finances, l'armée, les travaux publics et les prisons; les affaires importantes étaient examinées toutes sections réunies. La consulte donnait son avis sur les affaires temporelles et les projets de lois, mais elle n'avait pas le droit d'initiative. Les affaires étaient portées à sa connaissance par le président ou un des ministres. Vingt-quatre auditeurs, tous jeunes gens, étaient attachés à la consulte pour se préparer à servir l'Etat en occupant plus tard les hautes fonctions de l'administration.

Pour prévenir toute équivoque sur ses intentions, le pape déclara aux députés dès leur première audience, qu'il les avait convoqués pour connaître les vœux et les besoins de ses sujets, et qu'il écouterait volontiers leurs avis, sauf à consulter ensuite les cardinaux et sa propre conscience. Pie IX déclara en outre aux députés qu'il avait déjà fait beaucoup et qu'il ferait encore son possible pour le bien général, sans diminuer en rien le pouvoir de la papauté dont il avait reçu, comme roi, et sous le rapport temporel même, la plénitude en dépôt; qu'il devait, comme ses prédécesseurs, conserver ce dépôt intact parce qu'il était la garantie du pouvoir spirituel institué par Dieu lui-même, et qu'il devait le transmettre intact à ses successeurs, dans les intérêts mêmes de la chrétienté.

Ce système de gouvernement, inspiré par une haute sagesse, maintenait le véritable principe de la monarchie chrétienne et paternelle, et sauvegardait l'indépendance du pouvoir spirituel, monarchique lui aussi, en conciliant l'un et l'autre pouvoir avec tous les intérêts du peuple et toutes les saines libertés. Ce n'était pas le régime constitutionnel et parlementaire qui met l'autorité à la merci des passions ou des caprices d'une majorité factieuse ou fantasque, mais un régime de bonne foi, de bonne politique et de vrai discernement entre la liberté nécessaire et la liberté sans règle ni frein comme la veulent les révolutionnaires. Aussi ce régime déplut-il à ces derniers aussitôt qu'il fut organisé; ils se mirent à l'œuvre pour changer en exigences les sentiments de reconnaissance que le peuple avait conçus pour le Saint-Père.

Les beaux jours que Rome avait vus à l'avènement de Pie IX devaient être de courte durée. On s'aperçut bientôt que les manifestations populaires au Quirinal n'avaient plus le caractère de la

reconnaissance et du dévouement, qu'elles étaient l'œuvre d'agitateurs secrets ou connus. On put entrevoir que les réclamations ne tarderaient pas à devenir des vociférations tumultueuses. Prévoyant le danger, Pie IX engagea le peuple par un *motu proprio* à cesser ces rassemblements, à revenir à l'économie et au travail ; et il ordonna que l'argent recueilli pour de pareilles fêtes fût appliqué au besoin des pauvres.

## IV

Pendant ce temps la Révolution nouait de tous les côtés une trame infernale autour du Saint-Père. Les agents de Mazzini étaient déjà partout activant l'agitation. Le célèbre révolutionnaire lui-même, dans un manifeste aux amis de l'Italie (1846), leur recommandait de faire le contraire de ce que le pape recommandait au peuple.

“ Profitez, leur disait-il, de la moindre concession pour réunir les masses, ne fût-ce que pour témoigner de la reconnaissance. Des fêtes, des chants, des rassemblements, des rapports nombreux entre les hommes de toute opinion, suffisent pour faire jaillir des idées, donner au peuple le sentiment de sa force et le rendre exigeant. La difficulté n'est pas de convaincre le peuple : quelques grands mots, liberté, droits de l'homme, progrès, égalité, fraternité, despotisme, privilèges, tyrannie, esclavage suffisent pour cela ; le difficile, c'est de le réunir. Le jour où il sera réuni sera le jour de l'ère nouvelle... Associer, associer, associer, tout est dans ce mot. Les sociétés secrètes donnent une force irrésistible au parti qui peut les invoquer. Ne craignez pas de les voir se diviser ; plus elles se diviseront mieux cela vaudra. Toutes vont au même but par un chemin différent ; le secret est souvent violé, tant mieux ; il faut du secret pour donner de la sécurité aux membres, mais il faut une certaine transparence pour inspirer de la crainte aux stationnaires.”

On voit par ce qui se passe en Europe que le mot d'ordre de Mazzini n'est pas changé. La Révolution le suit ponctuellement. Avec quelques grands mots, les uns servant d'appât, les autres d'épouvantail, les meneurs des clubs et des loges affolent le peuple qui devient, entre leurs mains, l'instrument des plus insatiables ambitions et des plus mauvaises passions.

“ Quand un grand nombre d'associés, continue Mazzini, recevant le mot d'ordre pour répandre une idée et en faire l'opinion publique, pourront se concerter pour un mouvement, ils trouveront le vieil édifice percé de toutes parts et tombant en ruines

comme par un miracle au moindre souffle du progrès. Ils s'étonneront eux-mêmes de voir fuir devant la seule puissance de l'opinion les rois, les seigneurs, les riches, les prêtres, qui formaient la carcasse du vieil édifice social. Courage donc et persévérance !”

“ Ces instructions mémorables de Mazzini, ajoute le comte Lubienski, exécutées mot à mot sont la clef de l'histoire d'Italie en 1848 ; l'hypocrisie, le mensonge, la calomnie, l'intimidation sont les grands moyens de la société secrète, dont le but final, celui de tous les révolutionnaires, est la destruction totale de l'autorité religieuse et politique et de tout l'ordre social.”

Ce jugement ne laisse pas de place à l'équivoque ; il définit catégoriquement les intentions, les moyens et le but des révolutionnaires. Abattre la tête d'un homme, c'est faire de son corps un cadavre, “ une carcasse.” De même la Révolution veut abattre la tête de l'ordre social chrétien, c'est-à-dire la papauté, pour s'installer sur “ la carcasse du vieil édifice.”

## V

Or, pendant que Mazzini adressait ses “instructions mémorables” aux amis de l'Italie, il y avait à Rome un homme du peuple nommé Angelo Brunetti et surnommé Cicervacchio. Ancien charretier, puis marchand enrichi, affectant la bienfaisance, il s'était acquis une certaine popularité qu'il exploitait avec la finesse italienne au profit de la Révolution. Les flatteries des “libéraux,” l'oisiveté et l'ivrognerie firent de cet homme un agitateur farouche. Il donnait le mot d'ordre des rassemblements ; il était l'ordonnateur des fêtes, faisait préparer les fleurs, les drapeaux, les lampions et tout ce qui était nécessaire pour de pareilles cérémonies ; il présidait les banquets populaires, se posait en tribun quoique il parlât fort mal. Enfin, le moment venu, Cicervacchio usa de son influence pour tourner contre le pape les Transtévérins jusque-là si dévoués au Saint-Siège.

Cependant les révolutionnaires mettaient tout en œuvre pour compléter leur organisation à Rome. Et bientôt l'œuvre fut si bien agencée que dans les cercles où se réunissaient les conspirateurs de haut ou de bas étage, il se commettait, dit le comte Lubienski, des crimes si abominables et des sacrilèges si odieux que tout cela touchait aux limites de l'enfer. Sur ces entrefaites lord Palmerston envoya le sinistre lord Minto, si cher aux révolutionnaires, pour encourager, aider, assister et diriger les conspirateurs.

L'agitation populaire déjà grande partout ne pouvait que grandir

encore sous l'impulsion des frères et amis et de leurs émissaires. A mesure que l'agitation gagnait, la terreur gagnait en proportion dans l'entourage du Saint-Père et parmi ses ministres.

Un personnage tout dévoué à Pie IX, faisant un jour allusion à la bienveillance avec laquelle lord Minto était reçu au Vatican, bien que le pape connût les relations de cet "agent officieux" avec les conspirateurs. "Que voulez-vous que je fasse ? répondit Pie IX pâle et ému. J'ai fait reconduire aux frontières des Etats pontificaux les émissaires étrangers ; je voulais faire mettre au château Saint-Ange ceux de mes Etats, et pas un de mes ministres n'a voulu signer l'ordre d'arrestation."

En effet, les ministres préféraient donner leur démission ; et tant était grande la terreur que les personnages influents, à qui le pape offrait le ministère, refusaient pour ne pas perdre leur popularité. Il n'y avait d'empressés autour du pape que les affiliés aux complots qui se tramaient contre lui. Les affiliés s'en allaient dans le monde répétant avec un air d'innocence que leur dévouement au Saint-Père les portait à croire qu'il serait temps que le pape se décidât à se contenter du spirituel et à les laisser gouverner le temporel.

La noblesse et la bourgeoisie répétaient à leur tour ces propos et adoptaient l'idée, suivant ainsi, sans s'en douter, les instructions de Mazzini :

"Dans les grands pays, écrivait-il, c'est par le peuple qu'il faut aller à la régénération ; dans le nôtre c'est par les princes, il faut absolument qu'on les mette de la partie... S'il est conduit par quelques grands, les grands serviront de passe-port au peuple... Un grand seigneur peut être retenu par des intérêts matériels, mais on peut le prendre par la vanité ; laissez-lui le premier rôle tant qu'il voudra marcher avec vous. Il en est peu qui veillent aller jusqu'au bout. L'essentiel est que le terme de la grande révolution leur soit inconnu. Ne laissons jamais voir que le premier pas à faire.

"Un roi donne une loi libérale, applaudissez en demandant celle qui doit suivre ; le ministre montre des intentions progressistes, donnez-le pour modèle ; un grand seigneur affecte de bouders ses privilèges, mettez-vous sous sa direction ; s'il veut s'arrêter vous êtes à temps de le laisser ; il restera isolé et sans force contre vous, et vous aurez mille moyens de rendre impopulaires ceux qui seront opposés à vos projets. Tous les mécontentements personnels, toutes les déceptions, toutes les ambitions froissées peuvent servir la cause du progrès en leur donnant une bonne direction."

Tout cela s'exécutait mot à mot à Rome. La peur de la Révolu-

tion paralysait les uns et la confiance en la protection de l'Autriche berçait les autres; peur et confiance également funestes; l'ambition, l'hypocrisie, toutes les mauvaises passions agitaient les conspirateurs. Enfermés dans ce cercle, Pie IX, malgré ses éminentes qualités, son intelligence des choses et son bon vouloir ne pouvait que succomber à la tâche. Il avait commencé en donnant l'amnistie, promise formellement par Grégoire XVI au cabinets européens; et pour avoir accompli cet acte de générosité, il était hautement blâmé par les poltrons, accusé par les partisans de l'Autriche, quoique cette puissance eût exercé une grande pression afin d'obtenir l'amnistie; finalement il était trahi par les amnistiés eux-mêmes, malgré l'engagement d'honneur qu'ils avaient souscrit de reconnaître la légitimité du pouvoir royal du pontife.

## VI

En 1847, une loi du 7 juillet créa la *civique* ou garde nationale, composée de tout homme valide, italien ou étranger, domicilié à Rome. N'étaient pas admis dans la *civique* les ouvriers et les domestiques; en étaient exclus les condamnés à des peines infamantes et les individus notoirement connus comme hostiles au gouvernement du pape. Malgré ces précautions, ce furent des hommes suspects qui se présentèrent les premiers pour former les compagnies, dans lesquelles ils furent incorporés grâce à la fraternité maçonnique qui les unissait avec certains officiers. Aussitôt après leur incorporation ils s'élurent entre eux à tous les grades de sous-officiers, de manière à pouvoir semer l'esprit d'insubordination dans les rangs et à paralyser les hommes de bonne volonté. Les officiers supérieurs, quoique choisis par le gouvernement dans la haute noblesse romaine, semblaient soit crainte, soit faiblesse, partager les idées de leurs subalternes et les laissaient faire. Ainsi les hommes courageux et dévoués au pape ne pouvaient aucunement le servir, noyés qu'ils étaient dans une organisation hostile à son gouvernement et dont la trahison était le mot d'ordre. La propagande révolutionnaire envahit promptement les corps de garde; les conspirateurs, couverts par leur grades, trouvaient une grande facilité pour répandre leurs doctrines parmi la jeunesse placée sous leur commandement. La *Speranza*, bataillon d'instruction où les enfants romains étaient formés au maniement des armes et à la discipline militaire, n'échappa pas à la démoralisation; cette institution devint bientôt une école de révolte et d'impiété. Ainsi tout était mis en œuvre pour dénaturer le but des plus généreuses pensées de Pie IX, et pour le faire servir lui-même d'instrument à la

Révolution, selon le plan donné par Mazzini aux amis de l'Italie, c'est-à-dire aux loges de la maçonnerie et de la charbonnerie. La *civique* livrée aux intrigues et à la pression des révolutionnaires de l'intérieur et de l'extérieur ne fut donc bonne qu'à pousser le gouvernement pontifical dans la voie des concessions ; et elle fut non-seulement incapable de le défendre quand il dut s'arrêter dans cette voie mais encore elle fut un grand obstacle.

La consulte d'Etat fut elle aussi promptement atteinte de la fièvre révolutionnaire ; et, dit le comte Lubienski, " ses membres se montrèrent aussi ardents que la rue." Ils avaient toujours besoin d'épancher leur reconnaissance envers le pontife ; mais la spontanéité de leur gratitude avait été délibérée et mise en programme par les avocats de Bologne, de sorte que les consultants n'étaient que les porte-voix d'une reconnaissance factice ayant pour but d'exciter les passions à Rome. C'est vers ce temps qu'on vit un jour, Cicer vacchio, devenu officier de la *civique*, monter sur le marchepied de la voiture de Pie IX et crier : *Coragio, Santo Padre !* en agitant aux yeux de la foule le drapeau aux trois couleurs italiennes, tandis qu'une bande d'émissaires des loges répondait : *Vive Pie IX ! Mort aux rétrogrades ! Mort aux jésuites !*

Cependant les rassemblements dans les rues, les cris, la propagande de corps de garde, l'ardeur soi-disant patriotique de la consulte ne faisaient pas avancer la Révolution au gré des conspirateurs. Il fallait un agent plus actif pour diriger l'opinion et stimuler les passions populaires : en d'autres mots il fallait créer une presse qui répandit le mensonge et la calomnie pour éveiller la défiance et la colère des masses. Mais la censure des journaux établie par Grégoire XVI, était un obstacle ; on ne l'attaqua pas de front, on le tourna. Des menaces terribles furent adressées de toutes parts aux censeurs, hommes de mérite, mais sans énergie et sans discrétion, qui se laissèrent promptement effrayer. La censure n'eut plus de secret pour les conspirateurs ; tel censeur divulguait le nom de son collègue qui avait condamné un écrit, dont l'auteur venait ensuite menacer le censeur ; chaque membre rejetait sur son voisin les décisions prises. De sorte que la commission était impuissante et que le poste de censeur était intenable. Aussi la censure cessa-t-elle de s'exercer sur les matières politiques pour ne s'exercer que sur les matières religieuses, laissant ainsi le champ ouvert à la mauvaise presse. Aussitôt apparurent des publications détestables : ce furent à Rome, *Pallas* ; l'*Epoca*, journal de Mamiani, conspirateur émérite dès la sortie de l'école ; le *Contemporaneo*, journal du médecin Sterbini, dans lequel il attaqua avec une rage furieuse, le dogme, la morale, la propriété et

la famille. Tout le personnel de ces journaux se recrutait parmi les chefs des sociétés secrètes.

Voici comment le comte Lubienski s'exprime sur ce personnel de journalistes :

“ Ils se réunissaient de nuit pour élire les chefs de leur parti et pour prendre le mot d'ordre. Là ils se distribuèrent les rôles en véritables comédiens ou compères. *Pallas* faisait quelquefois opposition au *Contemporaneo* ; l'*Epoca* paraissait être d'un avis différent ; mais au fond ils tendaient tous au même but. C'était là qu'on inventait, qu'on arrangeait, qu'on se partageait les nouvelles à donner au public ou à confirmer. C'est là qu'on faisait remplir les lettres blanches qu'on recevait par la poste avec timbre et cachet ; dans l'art de l'invention les littérateurs italiens ont toujours surpassé tous les autres ; et entre les mains des sociétés secrètes ces engins de mensonge et de sédition écrite ne formèrent bientôt qu'un réseau s'étendant sur toute l'Italie et allant se relier à ceux du monde entier pour donner le mot d'ordre aux ventes et aux clubs, tenir les peuples en fermentation et assurer partout la domination maçonnique et assurer le triomphe de ses complots.

“ Dès lors les agents occultes des sociétés secrètes, pour faire croire que Pie IX favorisait leurs desseins, assiégeaient le Quirinal, interceptaient les pétitions et empêchaient les audiences qui leur portaient ombrage. Les vœux des catholiques suisses du Sonderbund n'ont pu parvenir au pied du trône pontifical ; deux prêtres envoyés par les cantons fidèles n'ont pu franchir le seuil du Quirinal qui naguère était accessible à tous. Le triomphe de la démocratie sur les catholiques fut célébré comme une fête par les démocrates romains ; ils allèrent, la torche en mains, féliciter le consul suisse de la victoire des protestants. Il ne s'agissait pas de liberté dans la république suisse, ou plutôt c'est la liberté religieuse qui fut foulée aux pieds par les sociétés secrètes. Mazzini vint de Londres à Berne, Heildren le suivit, un congrès de conjurés y fut convoqué, congrès dont les suites furent bientôt visibles.”

Ces suites furent, pour commencer, la révolution à Naples le 27 janvier 1848, ensuite à Turin et à Florence, puis à Rome. Bientôt après éclatait à Paris la révolution de février dont le contre-coup allait se faire sentir à Vienne, à Berlin, à Dresde, à Francfort, à Milan et à Parme. Le roi de Naples avait donné une constitution, le roi de Piémont, le statut, l'empereur d'Autriche avait promis des réformes, le roi de Prusse une constitution ; le mouvement était aux constitutions. Pie IX dut promettre d'en donner une à ses Etats ; il la signa le 14 mars.

“ Le pouvoir absolu du pape, dit le comte Lubienski, était ex-

primé dans le préambule, mais d'une manière peu explicite. Car à Rome le pouvoir ne peut pas être une fiction, le pouvoir exécutif seulement du peuple souverain. Le pape n'est roi que parce qu'il est pontife, et pour que sa royauté assure son indépendance ; étant infailible dans le gouvernement de l'Eglise, il est évident qu'il ne peut être sujet de chambres quelconques ou du peuple romain. Les cardinaux formaient un sénat indivisible de la personne du pontife souverain et ne comptaient pas dans les chambres politiques. Il était interdit aux chambres de se mêler des questions religieuses et morales, comme elles le font ailleurs par une usurpation manifeste du pouvoir spirituel, et par la plus ridicule et la plus absurde des tyrannies, celles des intelligences et des consciences qui ne sont et ne peuvent être dépendantes que de Dieu seul, ou de ceux qu'il a évidemment, et par des actes que lui seul peut faire, députés pour ce ministère divin. Et qu'on le remarque bien, c'est là pour les catholiques comme pour les sociétés secrètes toute la question romaine ; et la dignité humaine, la véritable liberté, ou toutes les libertés plutôt, ne sont et ne peuvent être que du côté des premiers, tandis que toutes les contradictions et toutes les servitudes marchent nécessairement avec les autres.

Vapereau dans son *Dictionnaire des Contemporains*, appréciant la constitution donnée par Pie IX aux Romains, dit : "La constitution faisait une large part au pouvoir ecclésiastique, et n'ouvrait les emplois qu'aux catholiques. Elle soumettait la presse à une censure sévère, et prêtait, sur beaucoup de points à des interprétations arbitraires."

Cette appréciation écrite au point de vue révolutionnaire, est mensongère sur tous les points, un seul excepté : celui relatif à l'exclusion des emplois publics des hérétiques et des juifs. Pie IX avait antérieurement repoussé un vœu de la consulte d'Etat en faveur de l'émancipation des juifs ; il maintint cette exception dans la constitution du 14 mars 1848 ; pour le surplus il concéda tout ce que ses droits et sa dignité lui permettaient concéder. Ainsi le pouvoir délibérant en matière de législation civile était confié à deux chambres, l'*Alto Consiglio*, le haut conseil composé de membres inamovibles nommés par le pape, et le conseil des députés élus par le peuple. Il fallait payer 12 scudi ou 64 francs d'impôt, être employé d'une commune ou avoir un grade scientifique pour être électeur. Une faible somme était inscrite au budget pour l'entretien du pape, des cardinaux, de la Propagande et de tout le gouvernement de l'Eglise, y compris les légats à l'extérieur, pour la garde, la cour et les palais apostoliques. La censure politique était abolie, en conservant la censure ecclésiastique.

Il serait difficile de découvrir dans ce résumé de la constitution du 14 mars les points nombreux prêtant à des interprétations arbitraires, découverts par Vapereau. Au contraire, on y voit clairement que la presse politique n'était point soumise à une censure sévère puisque la censure ecclésiastique seule était conservée.

Concluant l'appréciation mensongère citée plus haut ; Vapereau dit : " Toutefois c'était une constitution et le peuple en fut content."

Mais le comte Lubinski, après examen de la constitution du 14 mars 1848, arrive à une conclusion toute différente de celle de Vapereau. " Les Romains dit le noble Polonais, n'ont su ni observer, ni défendre cette constitution éminemment libérale ; ils l'ont laissé déchirer par l'anarchie."

Le peuple s'était contenté de la constitution, nous dit Vapereau qui en ce cas n'est pas suspect, mais les sociétés secrètes ne s'en contentèrent point. Leur but n'était pas de laisser le peuple jouir en paix des bienfaits de Pie IX, mais de détruire le pontificat royal, temporel et spirituel. Aussi profitèrent-elles du mécontentement d'une partie des Romains pour les exciter contre le pape que ces derniers accusaient déjà d'être l'auteur des maux et des révolutions qui éclataient sur tous les points de l'Italie.

Ici se place l'allocution prononcée par Pie IX dans le consistoire du 29 avril 1848. Le saint pontife entreprend lui-même sa défense contre les injustes accusations auxquelles il est en butte. " Nos détracteurs, dit Pie IX dans le cours de cette allocution, ne pouvant produire aucune preuve des machinations qu'ils nous imputent, s'efforcent de répandre des soupçons sur les actes de l'administration temporelle de nos Etats. C'est pour leur enlever jusqu'à ce prétexte de calomnie contre nous que nous voulons aujourd'hui clairement et hautement exposer devant vous l'origine et l'ensemble de tous ces faits."

Pie IX expose que les premiers actes de son pontificat sont pleinement conformes à ceux que les souverains d'Europe avaient surtout désiré. Le pontife expose ensuite que " les soldats envoyés aux frontières, n'avaient d'autres ordres que de défendre l'intégrité et l'inviolabilité du territoire pontifical."

Pie IX dit ensuite : " Aujourd'hui toutefois, comme plusieurs le demandent que, réuni aux peuples et aux autres princes d'Italie nous déclarions la guerre à l'Autriche, nous avons cru qu'il était de notre devoir de protester formellement et hautement dans cette solennelle assemblée contre une telle résolution contraire à nos pensées attendu que, malgré notre indignité, nous tenons sur la terre la place de Celui qui est l'auteur de la paix, l'ami de la cha-

rité, et que, fidèle aux divines obligations de notre suprême apostolat, nous embrassons tous les pays, tous les peuples, toutes les nations dans un égal sentiment d'amour paternel..."

Pie IX proteste contre ceux qui voudraient que le pontife romain présidât à la constitution d'une nouvelle République formée de tous les peuples italiens. Il exhorte ces peuples à se tenir en garde contre des conseils perfides qui seraient funestes à l'Italie, à rester soumis et affectionnés à leurs princes. "Agir autrement, dit le souverain pontife, ce serait non-seulement manquer au devoir, mais exposer l'Italie au danger d'être déchirée par des discordes chaque jour plus vives et par des factions intestines."

Cette allocution, dont cet abrégé ne donne qu'une bien faible idée, mettait au grand jour les intentions du pontife-roi, mais aussi et en même temps sa position et les embûches que la Révolution avait semées sous ces pas. C'est pourquoi les conspirateurs se voyant démasqués soulevèrent contre Pie IX toutes les colères et les haines des clubs, des loges et de ventes qui s'étaient multipliés jusque dans Rome.

Donnons maintenant la parole au comte Lubinski : "Les conjurés ne voulaient pas plus la guerre que le pape, et ils l'ont bien prouvé depuis, lorsqu'étant au pouvoir ils n'ont pas envoyé un seul soldat pour la guerre de l'indépendance ; ils voulaient seulement employer le pape comme un instrument, lui faire excommunier l'Autriche, le compromettre en face de l'Europe, le discréditer aux yeux du peuple, et puis trouver, comme Judas, une occasion pour le trahir et le perdre. L'allocution du 29 avril leur parut une occasion favorable pour accélérer la sédition. Une émeute s'organisa en ville. Cicervacchio fait sortir la lie du peuple de la fange des rues ; la garde civique ferme les portes de la ville. Le pape appelle auprès de lui les cardinaux Mattei, Lambruschini, Gizzi, Patrizzi pour leur sauver la vie ; il envoie le prince Salviati, colonel de la garde civique, pour chercher le cardinal Della Genga ; le peuple poursuit la voiture dans les rues à coups de pierre. Ce prince va chercher aussi le cardinal Bernetti ; la garde civique ne le laisse pas entrer. Le pape y envoie le général de la garde civique, le prince Ruspigliosi ; un lieutenant civique lui désobéit ; le cardinal ne veut pas quitter son palais ; ce trait de courage le sauve, car il aurait été tué à la porte. Les clubs rassemblés dominant dans la ville ; le comte Mamiani et le napolitain Fiorentino ainsi que Galetti, Sterbini et le moine apostat Gavazzi se font remarquer par leur éloquence révolutionnaire. Ils veulent forcer le pape à rétracter son allocution, et à se jeter dans une guerre à laquelle ils se gardent bien de prendre part eux-mêmes.

“ Pour calmer l'orage, Pie IX chargea de composer un minis-  
tère un des conjurés qui avait obtenu son pardon, le seul qui ne  
lui avait pas donné sa parole d'être fidèle, le comte TERENCE Ma-  
miani, natif de Pesaro et ancien élève du Collège romain. Il se  
nomma ministre de l'intérieur. La secrétairerie d'Etat pour les  
affaires étrangères fut divisée en deux portefeuilles : le cardinal  
Orioli—qui passait pour agréable à la maçonnerie conservatrice—  
reçut la partie spirituelle, et eut bientôt pour successeur le cardi-  
nal Saglia ; le temporel échut au comte Marchetti, assisté d'un  
certain Cantabene, pour donner des passe-ports aux conjurés ; le  
prince Doria eut la guerre ; le prince de Regnano, les travaux pu-  
blics ; Galetti, la police. Ce ministère prétendait gouverner l'Etat  
et l'Eglise au nom du pape, et le comte Marchetti voulut prendre  
connaissance de toutes les lettres adressées au Saint-Père, ainsi  
que de ses réponses.

“ Un petit nombre d'électeurs profita seul de la constitution  
nouvelle pour faire le choix des députés. Les ministres dressèrent  
la liste des candidats pour le haut conseil, le cardinal Altieri ayant  
été chargé par le pape d'ouvrir les Chambres, Mamiani voulut  
connaître la veille le discours d'ouverture.

“ Trahison ! s'écria-t-il, après l'avoir lu, je vais résigner mon  
portefeuille.—Il est possible, répond Son Eminence, que quelqu'un  
veuille trahir le pays, mais à coup sûr ce n'est pas le pape, et je  
souhaite que la nuit vous porte conseil.

“ Le lendemain le cardinal prononça son discours, et Mamiani  
conserva son portefeuille ; seulement il prononça un discours où  
il dit en propres termes : Le pape, assis et ferme dans l'intergrité  
des dogmes de la religion, prie, bénit et pardonne ; le Saint-Père  
abandonne aux chambres la direction des plus importantes affaires  
de l'Etat. Le programme du ministre promettait en outre des  
avantages sociaux inouis et le salut de l'Italie.

“ Le Saint-Père répondit à l'adresse des Chambres qu'il n'accep-  
tait le programme de Mamiani que dans ce qui s'accordait avec le  
statut, et que son pouvoir ne se bornait pas à pardonner, qu'il  
avait le pouvoir de lier et de délier, et qu'il entendait bien garder  
toute sa liberté d'action.”

Cette ferme réponse de Pie IX déconcerta Mamiani. Honteux  
d'être pris en fraude il fit quelques semblants de vouloir se retirer  
du ministère. Il offrit même au Saint-Père la démission du ca-  
binet tout entier. Pie IX reçut cette offre avec calme et demanda  
seulement que les ministres gardassent leurs portefeuilles pour  
l'expédition des affaires jusqu'à ce qu'il ait été pourvu à leur rem-  
placement.

Pendant que ces choses se passaient à Rome, où les conspirateurs avaient momentanément suspendu l'agitation pour ne pas embarrasser le ministère de leur choix, les Autrichiens entraient dans la Romagne. Obéissant à la secte et désobéissant au pape, le général Durando, au lieu de garder les frontières des Etats pontificaux selon ses ordres formels, avait pénétré dans les possessions autrichiennes. On apprit bientôt à Rome que les Autrichiens, en réponse à cette agression, s'étaient emparés de Vicence et de Ferrare. Ces nouvelles soulevèrent, dans la Chambre, des débats ardents auxquels faisaient écho des articles violents de l'*Epoca* et du *Contemporaneo*. Pie IX ne se laissa pas plus entraîner cette fois que par le passé ; il résista aux clameurs des furieux et à la pression des impatientes qui demandaient une guerre à mort contre l'Autriche. Il protesta énergiquement contre l'invasion de ses Etats.

Mamiani, qui avait poussé sourdement Durando à méconnaître les ordres du souverain Pontife ; Mamiani qui demandait la guerre dans son journal l'*Epoca*, ne pouvait plus rester au pouvoir. Le ministère donna sa démission : elle fut acceptée le 13 juillet. Cette démission fut suivie d'une crise qui se prolongea jusqu'au 3 août. Dans l'intervalle, les conspirateurs organisèrent une manifestation, pour mieux dire une horrible mystification dans le but de "mettre le peuple hors de lui-même," selon le conseil de Mazzini et de profiter de son émotion et de son trouble pour jeter le désordre dans la ville.

"Le 30 juillet, dit le comte Lubienski, une estafette partie à la brune de la villa de Lucien Bonaparte, président de la Chambre des députés, revint dans la nuit par la porte du Peuple apportant la nouvelle d'une victoire des Italiens. Aussitôt on sonne les cloches, le reste de la nuit se passe en promenades aux flambeaux au son d'instruments de musique. Tout l'appareil ordinaire des manifestations patriotiques est déployé dans les rues. Mais pendant qu'on chante le *Te Deum* à Saint André della Valle, le P. Ventura monte en chaire et s'écrie : "Mes frères, c'est une mystification atroce ; vous chantez le *Te Deum* pour la victoire de Radetzky ;" et la foule sortit de l'église en criant vengeance !"

Sur ces entrefaites on apprit que l'armée italienne était en pleine déroute. Les circonstances étaient urgentes ; Pie IX ne pouvait différer le remplacement du ministère Mamiani. "Le pape, dit Vapereau, nomma, pour le remplacer un cabinet provisoire sous la présidence de M. Edourad Fabri, qui, à son tour céda la place, le 15 septembre à M. Pellegrino Rossi. Mais Vapereau ne dit pas ce que firent les députés et les chefs populaires peu de jours après. Moins complaisant pour la secte, le comte Lubienski parle en ces

termes : “ Au commencement du mois d'août, la Chambre se déclare en permanence ; elle envoie l'avocat Sturbinetti et le marquis Paterziani au pape pour exiger qu'il déclare la guerre à l'Autriche. Le pape refuse....et ce refus rend furieuse la populace qui attendait le retour des députés avec des lances et des poignards ; on casse les fenêtres du cardinal Lambruschini ; on soufflette le ministre Seveni, qui donne sa démission et qui est remplacé par l'avocat Sturbinetti ; et les émeutiers traversent la ville avec des torches, les bras nus, en criant : Mort aux prêtres ! A bas le pape ! ”

La secte révolutionnaire, on le voit, exécutait ponctuellement le programme de Mazzini : “ Ne laissez jamais le peuple s'endormir hors de la sphère du mouvement. Entourez-le toujours de bruit, d'émotions, de surprises, de mensonges et de fêtes. Que tout cela soit du désordre. On ne révolutionne pas un pays avec la paix, la moralité et la vérité. Pour venir à nous le peuple doit être hors de lui-même. ”

Jamais la Révolution n'a été mieux résumée en aussi peu de mots. Tout son génie est là : émotions populaires, surprises, mensonges, désordre. Qu'on jette les yeux sur tous les pays du monde, travaillés aujourd'hui par la Révolution à des degrés divers, partout on verra, faisant œuvre de désordre, les fourbes et les menteurs recourir aux mêmes fourberies et aux mêmes mensonges pour surprendre, troubler et démoraliser le peuple. Et lorsqu'ils ont surpris, troublé, démoralisé le peuple, ils lui imposent, au nom de la liberté, au nom de toutes les libertés imaginables, la plus bête des tyrannies quand elle se borne à être bête sans être sanglante, la tyrannie de la soi-disant volonté nationale, laquelle n'est autre que leur volonté propre.

Pie IX, pour arrêter la marche de la Révolution, prorogea la Chambre des députés jusqu'au 15 novembre. Délivré des préoccupations que lui causaient les débats bruyants et les votes intempestifs des députés, le Saint-Père chercha un ministre intelligent, courageux, ferme et dévoué pour le seconder dans l'accomplissement des réformes équitables qu'il avait commencées. Son choix se porta sur le comte Pellegrino Rossi, ancien pair de France, ancien ambassadeur de Louis-Philippe, ami de M. Guizot. Le comte Rossi était né à Carrare ; il s'était attaché à Murat en 1815, lors de l'invasion des Etats romains par ce dernier, était passé à Genève, ensuite à Paris en 1830, et avait obtenu la naturalisation française. Le pape le fit sujet romain et, sur les instances du duc d'Harcourt, ambassadeur de France, et du P. Vaure, cordelier français, il accepta la mission de former un cabinet, dans lequel

il entra comme ministre de l'intérieur, cumulant provisoirement les finances et la police.

“Cet homme d'état, dit Vapereau, ancien exilé, professeur de droit en France, ami intime de M. Guizot et des principaux doctrinaires, entreprit de faire régner dans Rome révolutionnaire le gouvernement constitutionnel. Dans ce but, il affecta de se tenir en dehors des partis. Le résultat de cette politique fut de le rendre, en deux mois, l'homme le plus impopulaire de l'Italie.”

Telle n'était point la cause de l'impopularité de M. Rossi. La secte ne décida pas sa mort parce qu'il était impopulaire, mais parce qu'il était dévoué au pape, dévoué à la papauté dont il disait : “C'est la seule grandeur vivante de l'Italie.” Or, la secte voulant détruire cette grandeur, l'homme courageux qui se présentait pour la défendre était par cela même désigné au poignard des assassins.

“Le comte Rossi, dit l'auteur des *Guerres et révolutions d'Italie en 1848 et 1849*, avait plus de fierté qu'il ne convient à un chrétien, entouré de gens moins capable que lui, oisifs, voleurs de deniers publics, etc., il comptait beaucoup d'ennemis et peu d'amis. Dévoué, du reste, au chef de l'Eglise par patriotisme italien et par un sentiment religieux qui ne s'était jamais éteint dans son cœur, et qui s'était ranimé à Rome au milieu des ruines du monde, il disait que pour arriver jusqu'au pape il faudrait lui passer sur le corps.

“C'était plus qu'il n'en fallait pour exciter contre lui non pas la haine des partis, mais celle de la secte franc-maçonnique dont Sterbini se faisait l'organe dans le *Contemporaneo*. Il y attaquait le comte Rossi avec une violence extrême et le dénonçait comme traître à l'Italie. A ce moment siégeait, à Turin, un soi-disant congrès scientifique dont les séances n'étaient autres que des conciliabules de la conspiration. Lucien Bonaparte, prince de Canino, le comte Mamiani et Sterbini se rendirent à ce congrès. C'est au retour, dans une maison de Florence ou de Livourne, que la mort de Rossi fut décidée. Il fut jugé, condamné suivant la jurisprudence des loges, et le 15 novembre, jour de l'ouverture de la Chambre, fut choisi pour l'exécution. Mazzini, dans une lettre publiée plus tard, avait déclaré que cette mort était indispensable.

“Dans un des clubs de Rome, dit le comte Lubinski, on tira au sort parmi des hommes choisis, les assassins qui devaient aider au meurtre de Rossi, et l'acteur principal de ce crime s'exerça dans un hôpital sur un cadavre à donner le coup mortel.”

Le 15 novembre au matin, le comte Rossi alla prendre les ordres du pape avant de se rendre à la Chambre où il devait se pronon-

cer un discours, dont le manuscrit a été conservé. Le pape, en donnant sa bénédiction au ministre qui allait tomber victime de son dévouement, lui recommanda de se tenir sur ses gardes. Au sortir de l'audience, le comte Rossi rencontra un prêtre qui lui dit à l'oreille : " Ne sortez pas ou vous êtes mort." Le comte répondit à cet avertissement, comme à ceux qu'il avait reçus de toutes parts : " La cause du pape est la cause de Dieu ! " et continua son chemin.

Dans le discours qu'il devait prononcer, le comte Rossi rappelait les bienfaits de Pie IX et du clergé qui venait d'accorder sur ses biens quatre millions de scudi, rendait compte de l'état des finances, lesquelles malgré deux millions de papier laissés par Mamiani, n'élevaient l'impôt qu'à trois scudi par tête, tandis qu'en France il était à neuf et en Angleterre à dix ; il annonçait enfin la prospérité future assurée à Rome par sa position entre deux mers, la richesse de son territoire et enfin le gouvernement de Pie IX.

Un peu avant l'heure fixée pour l'ouverture de la Chambre, le comte Rossi, accompagné de M. Righetti, sous-secrétaire d'Etat, monta en voiture pour se rendre au palais de la Chancellerie, lieu des séances. Déjà la foule des curieux, dans laquelle s'étaient mêlés les assassins et les complices, stationnait aux abords du palais. Lorsque le comte Rossi descendit de voiture, des sifflets et des huées se firent entendre dans différents groupes ; on criait : " A bas Rossi ! Vive la République ! " Le comte, sans s'émouvoir de ces démonstrations, commença à gravir lentement le grand escalier conduisant au péristyle du palais. Tout à coup, un homme portant une longue barbe blanche, qui marchait derrière le comte, le frappa d'un coup de bâton sur l'épaule. C'était le signal convenu entre les assassins. Au moment où le comte se retourne pour voir qui l'a frappé, un autre conjuré, l'individu qui s'était exercé sur un cadavre, plante son poignard dans la gorge de l'infortuné ministre et, s'écriant : *fatto !* c'est fait ! disparaît dans un groupe de conjurés apostés pour faciliter sa fuite. La victime tombe sur le coup, mais elle se relève par un effort suprême, tombe de nouveau et expire sans avoir pu prononcer une parole. " La Chambre, dit le P. Rohrbacher, écouta en silence les détails du meurtre commis à la porte de la salle ; parmi les représentants de Rome séculière pas une seule voix ne s'éleva pour blâmer cette horrible attentat." D'ailleurs, il en fut de même à l'extérieur : garde civique, carabiniers, police, personne ne bougea, personne ne songea même à saisir l'assassin. Non-seulement l'assassin a pu fuir sans être poursuivi, mais encore il est acclamé.

“ On acclame le nouveau Brutus, dit le P. Deschamps, et les assassins impunis, après avoir promené en triomphe dans les rues de Rome et jusque sous les fenêtres de la veuve de Rossi le poignard teint de son sang et couronné de fleurs, au chant de : “ *Benedetta la mano che Rossi pugnalo*, Bienheureuse soit la main qui a poignardé Rossi,” vont l'exposer au café des beaux-arts, à la vénération des habitués de ce quartier général de la conjuration, de l'émeute et de la Révolution.”

Le lendemain une émeute organisée depuis longtemps marche contre le Quirinal et braque le canon sur le palais du pape. Voilà donc le Saint-Père assiégé par les amnistiés de 1846, qui, en reconnaissance de sa générosité, demandent sa tête et la fin de la papauté. Dans cette extrémité Pie IX, pour éviter une nouvelle effusion de sang, consent à subir le ministère qu'on lui impose, dans lequel entrent, avec d'autres traîtres, Mamiami, Sterbini, Galetti. Rome appartient désormais à la Révolution cosmopolite ; les honnêtes gens se cachent ou ont fui ; le pape n'est plus en sûreté dans Rome, sa vie est en danger ; la Révolution veut lui faire le même sort qu'à Louis XVI. Mais plus heureux que le roi, le pontife, secondé par le comte de Spaur, ambassadeur de Bavière, et par le duc d'Harcourt, ambassadeur de France, parvient à se soustraire à la fureur de la secte, et se réfugie à Gaëte, où le roi de Naples, en digne petit fils de saint Louis, lui donne une noble et généreuse hospitalité.

Ainsi finit la première période de la conspiration infernale organisée contre Pie IX et contre la papauté. Voilà comment les amnistiés de 1846 tinrent leur parole d'honneur ; voilà comment ils récompensèrent Pie IX de ses bienfaits et de ses réformes, de son dévouement au bien du peuple romain.

A. DE B.

(Fin de la première partie)

## LE PAYS DES FOURRURES.

(suite)

La dernière semaine du mois de février fut extrêmement pluvieuse et neigeuse. Il ventait un grand vent de nord-ouest. Pendant quelques jours même, la température s'abaissa assez pour que la neige tombât abondamment. Mais la bourrasque n'en fut pas moins violente. Du côté du cap Bathurst et de la banquise, les bruits de la tempête étaient assourdissants. Les icebergs entrecroqués s'écrolaient avec un bruit comparable aux roulements du tonnerre. Il se faisait une pression dans les glaces du nord qui s'accumulaient sur le littoral de l'île. On pouvait craindre que le cap lui-même,—qui n'était après tout qu'une sorte d'iceberg, coiffé de terre et de sable,—ne fût jeté à bas. Quelques gros glaçons, malgré leur poids, furent chassés jusqu'au pied même de l'enceinte palissadée. Très-heureusement pour la factorerie, le cap tint bon et préserva ses bâtiments d'un écrasement complet.

On comprend bien que la position de l'île Victoria, à l'ouvert d'un détroit resserré, vers lequel s'accumulaient les glaces, était excessivement périlleuse. Elle pouvait être balayée par une sorte d'avalanche horizontale, si l'on peut s'exprimer ainsi, être écrasée par les glaçons poussés du large, avant même de s'abîmer dans les flots. C'était un nouveau danger, ajouté à tant d'autres. Mrs Paulina Barnett, voyant la force prodigieuse de la poussée du large, et l'irrésistible violence avec laquelle ces blocs s'entassaient, comprit bien quel nouveau péril menacerait l'île à la débâcle prochaine. Elle en parla plusieurs fois au lieutenant Hobson, et celui-ci secoua la tête en homme qui n'a pas de réponse à faire. La bourrasque tomba complètement vers les premiers jours de mars, et l'on put voir alors combien l'aspect du champ s'était modifié. Il semblait, en effet, que, par une sorte de glissement à la

surface de l'icefield, la banquise se fût rapprochée de l'île Victoria. En de certains points, elle n'en était pas distante de plus de deux milles, et se comportait comme les glaciers qui se déplacent, avec cette différence qu'elle marchait, tandis que ceux-ci descendent. Entre la haute barrière et le littoral, le sol, ou plutôt le champ de glace, affreusement convulsionné, hérissé d'hummocks, d'aiguilles rompues, de tronçons renversés, de pyramidions culbutés, houleux comme une mer qui se fût subitement figée au plus fort d'une tempête, n'était plus reconnaissable. On eût dit les ruines d'une ville immense, dont pas un monument ne serait resté debout. Seule, la haute banquise, étrangement profilée, découpant sur le ciel ses cônes, ses ballons, ses crêtes fantaisistes, ses pics aigus, se tenait solidement, et encadrait superbement ce fouillis pittoresque.

A cette date, l'embarcation fut entièrement terminée. Cette chaloupe était de forme un peu grossière, comme on devait s'y attendre, mais elle faisait honneur à Mac Nap, et, avec son avant en forme de galiote, elle devait mieux résister au choc des glaces. On eût dit une de ces barques hollandaises qui s'aventurent dans les mers du nord. Son gréement, qui était achevé, se composait, comme celui d'un cutter, d'une brigantine et d'un foc, supportés sur un seul mât. Les toiles à tente de la factorerie avaient été utilisées pour la voilure.

Ce bateau pouvait facilement contenir le personnel de l'île Victoria, et il était évident que si, comme on pouvait l'espérer, l'île s'engageait dans le détroit de Behring, il pourrait aisément franchir même la plus grande distance qui pût le séparer alors de la côte américaine. Il n'y avait donc plus qu'à attendre la débâcle des glaces.

Le lieutenant Hobson eut alors l'idée d'entreprendre une assez longue excursion au sud-est, dans le but de reconnaître l'état de l'icefield, d'observer s'il présentait des symptômes de prochaine dissolution, d'examiner la banquise elle-même, de voir enfin si, dans l'état actuel de la mer, tout passage vers le continent américain était encore obstrué. Bien des incidents, bien des hasards pouvaient se produire avant que la rupture des glaces eût rendu la mer libre, et opérer une reconnaissance du champ de glace était un acte de prudence.

L'expédition fut donc résolue, et le départ fixé au 7 mars. La petite troupe se composa du lieutenant Hobson, de la voyageuse, de Kalumah, de Marbre et de Sabine. Il était convenu que, si la route était praticable, on chercherait un passage à travers la banquise, mais qu'en tout cas, Mrs Paulina Barnett et ses compa-

gnons ne prolongeraient pas leur absence au-delà de quarante-huit heures.

Les vivres furent donc préparés, et le détachement, bien armé, à tout hasard, quitta le fort Espérance dans la matinée du 7 mars et se dirigea vers le cap Michel.

Le thermomètre marquait alors trente-deux degrés Fahrenheit (0 centig.). L'atmosphère était légèrement brumeuse, mais calme. Le soleil décrivait son arc diurne pendant sept ou huit heures déjà au-dessus de l'horizon, et ses rayons obliques projetaient une clarté suffisante sur tout le massif de glaces.

A neuf heures, après une courte halte, le lieutenant Hobson et ses compagnons descendaient le talus du cap Michel et s'avançaient sur le champ dans la direction du sud-est. De ce côté, la banquise ne s'élevait pas à trois milles du cap.

La marche fut assez lente, on le pense bien. A tout moment, il fallait tourner, soit une crevasse profonde, soit un infranchissable hummock. Aucun traîneau n'aurait évidemment pu s'aventurer sur cette route raboteuse. Ce n'était qu'un amoncellement de blocs de toute taille et de toutes formes, dont quelques-uns ne se tenaient que par un miracle d'équilibre. D'autres étaient tombés récemment, ainsi qu'on le voyait à leurs cassures nettes, à leurs angles affilés comme des lames. Mais, au milieu de ces éboulis, pas une trace qui annonçât le passage d'un homme ou d'un animal ! Nul être vivant dans ces solitudes, que les oiseaux avaient eux-mêmes abandonnées !

Mrs Paulina Barnett se demandait, non sans étonnement, comment, si on était parti en décembre, on aurait pu franchir cet icefield bouleversé, mais le lieutenant Hobson lui fit observer qu'à cette époque le champ de glace ne présentait pas cet aspect. L'énorme pression, provoquée par la banquise, ne s'était pas alors produite, et on aurait trouvé un champ relativement uni. Le seul obstacle avait donc été dans le défaut de solidification, et non ailleurs. Maintenant, le passage était impraticable, il est vrai, par suite des aspérités de l'icefield, mais au commencement de l'hiver, ces aspérités n'existaient pas.

Cependant, on approchait de la haute barrière. Presque toujours, Kalumah précédait la petite troupe. La vive et légère indigène, comme un chamois dans les roches alpestres, marchait d'un pied sûr au milieu des glaçons. C'était merveille de la voir courir ainsi, sans une hésitation, sans une erreur, et suivre, d'instinct pour ainsi dire, le meilleur passage dans ce labyrinthe d'icebergs. Elle allait, venait, appelait, et on pouvait la suivre de confiance.

Vers midi, la vaste base de la banquise était atteinte, mais on n'avait pas mis moins de trois heures à faire trois milles.

Quelle imposante masse que cette barrière de glaces, dont certains sommets s'élevaient à plus de quatre cents pieds au-dessus de l'icefield ! Les strates qui la formaient se dessinaient nettement. Des teintes diverses, des nuances d'une extrême délicatesse en coloraient les parois glacées. On la voyait par longues places, tantôt irisée, tantôt jaspée, et partout niellée d'arabesques ou piquetée de paillettes lumineuses. Aucune falaise, si étrangement découpée qu'elle eût été, n'aurait pu donner une idée de cette banquise, opaque en un endroit, diaphane en un autre, et sur laquelle la lumière et l'ombre produisaient les jeux les plus étonnants.

Mais fallait bien se garder de trop approcher ces masses sourcilleuses, dont la solidité était fort problématique. Les déchirements et les fracas étaient fréquents à l'intérieur. Il se faisait là un travail de désagrégation formidable. Les bulles d'air, emprisonnées dans la masse, poussaient à sa destruction, et l'on sentait bien tout ce qu'avait de fragile cet édifice élevé par le froid, qui ne survivrait pas à l'hiver arctique, et qui se résoudrait en eau sous les rayons du soleil. Il y avait là de quoi alimenter de véritables rivières !

Le lieutenant Hobson avait dû prémunir ses compagnons contre le danger des avalanches, qui à chaque instant découronnaient le sommet de la banquise. Aussi la petite troupe n'en longeait-elle la base qu'à une certaine distance. Et on eut raison d'agir prudemment, car, vers deux heures, à l'angle d'une vallée que Mrs Paulina Barnett et ses compagnons se disposaient à traverser, un bloc énorme, pesant plus de cent tonnes, se détacha du sommet de la barrière de glace et tomba sur l'icefield avec un épouvantable fracas. Le champ creva sous le choc et l'eau fut projetée à une grande hauteur. Fort heureusement, personne ne fut atteint par les fragments du bloc, qui éclata comme une bombe.

Depuis deux heures jusqu'à cinq, on suivit une vallée étroite, sinieuse, qui s'enfonçait dans la banquise. La traversait-elle dans toute sa largeur ? C'est ce que l'on ne pouvait savoir. La structure intérieure de la haute barrière put être ainsi examinée. Les blocs qui la composaient étaient rangés avec une plus grande symétrie que sur son revêtement extérieur. En plusieurs endroits apparaissaient des troncs d'arbres, engagés dans la masse, arbres non d'essence polaire, mais d'essence tropicale. Venus évidemment par le courant du Gulfstream jusqu'aux régions arctiques, ils avaient été repris par les glaces et retourneraient à l'Océan avec elles. On vit

aussi quelques épaves, des restes de carènes et des membrures de bâtiments.

Vers cinq heures, l'obscurité, déjà assez grande, arrêta l'exploration. On avait fait deux milles environ dans la vallée, très-encroûlée et peu praticable, mais ses sinuosités empêchaient d'évaluer le chemin parcouru en droite ligne.

Jasper Hobson donna alors le signal de halte. En une demi-heure, Marbre et Sabine, armés de couteaux à neige, eurent creusé une grotte dans le massif. La petite troupe s'y blottit, soupa, et, la fatigue aidant, s'endormit presque aussitôt.

Le lendemain, tout le monde était sur pied à huit heures, et Jasper Hobson reprenait le chemin de la vallée pendant un mille encore, afin de reconnaître si elle ne traversait pas la banquise dans toute sa largeur. D'après la situation du soleil, sa direction après avoir été vers le nord-est, semblait se rabattre vers le sud-est.

A onze heures, le lieutenant Hobson et ses compagnons débouchaient sur le revers opposé de la banquise. Ainsi donc, on n'en pouvait douter, le passage existait.

Toute cette partie orientale de l'icefield présentait le même aspect que sa portion occidentale. Même fouillis de glaces, même hérissément de blocs. Les icebergs et les hummocks s'étendaient à perte de vue, séparés par quelques parties planes, mais étroites, et coupés de nombreuses crevasses dont les bords étaient déjà en décomposition. C'était aussi la même solitude, le même désert, le même abandonnement. Pas un animal, pas un oiseau.

Mrs Paulina Barnett, montée au sommet d'un hummock, resta pendant une heure à considérer ce paysage polaire, si triste au regard. Elle songeait, malgré elle, à ce départ qui avait été tenté cinq mois auparavant. Elle se représentait tout le personnel de la factorerie, toute cette misérable caravane, perdue dans la nuit, au milieu de ces solitudes glacées, et cherchant, parmi tant d'obstacles et tant de périls, à gagner le continent américain !

Le lieutenant Hobson l'arracha enfin à ses rêveries.

« Madame, lui dit-il, voilà plus de vingt-quatre heures que nous avons quitté le fort. Nous connaissons maintenant quelle est l'épaisseur de la banquise, et puisque nous avons promis de ne pas prolonger notre absence au delà de quarante-huit heures, je crois qu'il est temps de revenir sur nos pas. »

Mrs Paulina Barnett se rendit à cette observation. Le but de l'exploration avait été atteint. La banquise n'offrait qu'une épaisseur médiocre, et elle se dissoudrait assez promptement, sans doute, pour livrer immédiatement passage au bateau de Mac Nap,

après la débâcle des glaces. Il ne restait donc plus qu'à revenir, car le temps pouvait changer, et des tourbillons de neige eussent rendu peu praticable la vallée transversale.

On déjeuna, et on repartit vers une heure après-midi. A cinq heures, on campait comme la veille dans une hutte de glace, la nuit s'y passait sans accident, et le lendemain, 9 mars, le lieutenant Hobson donnait à huit heures du matin le signal du départ.

Le temps était beau. Le soleil qui se levait dominait déjà la banquise et lançait quelques rayons à travers la vallée. Jasper Hobson et ses compagnons lui tournaient le dos, puisqu'ils marchaient vers l'ouest, mais leurs yeux saisissaient l'éclat des rayons réverbérés par les parois de glace, qui s'entre-croisaient devant eux.

Mrs Paulina Barnett et Kalumah marchaient un peu en arrière causant, observant, et suivant les étroits passages indiqués par Sabine et Marbre. On espérait bien avoir retraversé la banquise pour midi, et franchi les trois milles qui la séparaient de l'île Victoria avant une ou deux heures. De cette façon, les excursionnistes seraient de retour au fort avec le coucher du soleil. Ce seraient quelques heures de retard, mais dont leurs compagnons n'auraient pas à s'inquiéter sérieusement.

On comptait sans un incident, que certainement aucune perspicacité humaine ne pouvait prévoir.

Il était dix heures environ, quand Marbre et Sabine, qui marchaient à vingt pas en avant, s'arrêtèrent. Ils semblaient discuter. Le lieutenant, Mrs Paulina Barnett et la jeune indigène les ayant rejoints, virent que Sabine, tenant sa boussole à la main, la montrait à son compagnon, qui la considérait d'un air étonné.

«Voilà un chose bizarre! s'écria-t-il, en s'adressant à Jasper Hobson. Me direz-vous, mon lieutenant, de quel côté est située notre île par rapport à la banquise? Est-ce à l'est ou à l'ouest?»

—A l'ouest, répondit Jasper Hobson, assez surpris de cette question, vous le savez bien, Marbre.

—Je le sais bien!...je le sais bien!...répondit Marbre, en hochant la tête. Mais alors, si c'est à l'ouest, nous faisons fausse route et nous nous éloignons de l'île!

—Comment! nous nous en éloignons! dit le lieutenant, très-étonné du ton affirmatif du chasseur.

—Sans doute, mon lieutenant, répondit Marbre, consultez la boussole, et que je perde mon nom, si elle n'indique pas que nous marchons vers l'est et non vers l'ouest!

—Ce n'est pas possible! dit la voyageuse.

—Regardez, madame," répondit Sabine.

En effet, l'aiguille aimantée marquait le nord dans une direction absolument opposée à celle que l'on supposait. Jasper Hobson réfléchit et ne répondit pas.

“ Il faut que nous nous soyons trompés ce matin en quittant notre maison de glace, dit Sabine. Nous aurons pris à gauche au lieu de prendre à droite.

—Non! s'écria Mrs Paulina Barnett, ce n'est pas possible! Nous ne nous sommes pas trompés!

—Mais...dit Marbre.

—Mais, répondit Mrs Paulina Barnett, voyez le soleil! Est-ce qu'il ne se lève plus dans l'est, à présent? Or, comme nous lui avons toujours tourné le dos depuis ce matin, et que nous le lui tournons encore, il est manifeste que nous marchons vers l'ouest. Donc, comme l'île est à l'ouest, nous la retrouverons en débouchant de la vallée sur la partie occidentale de la banquise.”

Marbre, stupéfait de cet argument auquel il ne pouvait répondre, se croisa les bras.

“ Soit, dit, dit Sabine, mais alors la boussole et le soleil sont en contradiction complète!

—Oui, en ce moment du moins, répondit Jasper Hobson, et cela ne tient uniquement qu'à ceci: c'est que sous les hautes latitudes boréales, et dans les parages qui avoisinent le pôle magnétique, il arrive quelquefois que les boussoles sont affolées, et que leurs aiguilles donnent des indications absolument fausses.

—Bon, dit Marbre, il faut donc poursuivre notre route en continuant de tourner le dos au soleil?

—Sans aucun doute, répondit le lieutenant Hobson. Il me semble qu'entre la boussole et le soleil, il n'y a pas à hésiter. Le soleil ne se dérange pas, lui!”

La marche fut reprise, les marcheurs ayant le soleil derrière eux, et il est certain qu'aux arguments de Jasper Hobson, arguments tirés de la position de l'astre radieux, il n'y avait rien à objecter.

La petite troupe s'avança donc dans la vallée, mais pendant un temps plus long qu'elle ne le supposait. Jasper Hobson comptait avoir traversé la banquise avant midi, et il était plus de deux heures, quand il se trouva enfin au débouché de l'étroit passage.

Ce retard, assez bizarre, n'avait pas laissé de l'inquiéter, mais que l'on juge de sa stupéfaction profonde et de celle de ses compagnons, quand, en prenant pied sur le champ de glace, à la base de la banquise, ils n'aperçurent plus l'île Victoria qu'ils auraient dû avoir en face d'eux!

Non! l'île, fort reconnaissable de ce côté, grâce aux arbres qui

couronnaient le cap Michel, n'était plus là ! A sa place s'étendait un immense champ de glace, sur lequel les rayons solaires, passant par-dessus la banquise, s'étendaient à perte de vue !

Le lieutenant Hobson, Mrs Paulina Barnett, Kalumah, les deux chasseurs regardaient et se regardaient.

“ L'île devait être là ! s'écria Sabine.

— Et elle n'y est plus ! répondit Marbre. Ah ça ! mon lieutenant, qu'est-elle devenue ? ”

Mrs Paulina Barnett, abasourdie, ne savait que répondre. Jasper Hobson ne prononçait pas une parole.

En ce moment, Kalumah s'approcha du lieutenant Hobson, lui toucha le bras et dit :

“ Nous nous sommes égarés dans la vallée, nous l'avons remontée au lieu de la descendre, et nous nous retrouvons à l'endroit où nous étions hier, après avoir traversé pour la première fois la banquise. Venez, venez ! ”

Et machinalement, pour ainsi dire, le lieutenant Hobson, Mrs Paulina Barnett, Marbre, Sabine, se fiant à l'instinct de la jeune indigène, se laissèrent emmener, et s'engagèrent de nouveau dans l'étroit passage, en revenant sur leurs pas. Et pourtant les apparences étaient contre Kalumah, à consulter la position du soleil !

Mais Kalumah ne s'était pas expliquée, et se contentait de murmurer en marchant :

“ Marchons ! vite ! vite ! ”

Le lieutenant, la voyageuse et leurs compagnons étaient donc exténués et se traînaient à peine, quand, la nuit venue, après trois heures de route, ils se retrouvèrent de l'autre côté de la banquise. L'obscurité les empêchait de voir si l'île était là, mais ils ne restèrent pas longtemps dans l'incertitude.

En effet, à quelques centaines de pas, sur le champ de glace, des résines embrasées se promenaient en tous sens et des coups de fusil éclataient dans l'air. On appelait.

A cet appel, la petite troupe répondit, et fut bientôt rejointe par le sergent Long, Thomas Black, que l'inquiétude sur le sort de ses amis avait enfin tiré de sa torpeur, et d'autres encore, qui accoururent au-devant d'eux. Et, en vérité, ces pauvres gens avaient été bien inquiets, car ils avaient lieu de supposer, — ce qui était vrai d'ailleurs, — que Jasper Hobson et ses compagnons s'étaient égarés en voulant regagner l'île.

Et pourquoi devaient-ils penser ainsi, eux qui étaient restés au fort Espérance ? Pourquoi devaient-ils croire que le lieutenant et sa petite troupe s'égareraient au retour ?

C'est que, depuis vingt-quatre heures, l'immense champ de glace et l'île avec lui s'étaient déplacés, et avaient fait un demi-tour sur eux-mêmes. C'est que, par suite de ce déplacement, ce n'était plus à l'ouest, mais à l'est de la banquise qu'il fallait désormais chercher l'île errante !

## CHAPITRE XVI.

### LA DÉBACLE.

Deux heures après, tous étaient rentrés au fort Espérance. Et le lendemain, 10 mars, le soleil illumina d'abord cette partie du littoral qui formait autrefois la portion occidentale de l'île. Le cap Bathurst, au lieu de pointer au nord, pointait au sud. La jeune Kalumah, à laquelle ce phénomène était connu, avait eu raison, et si le soleil ne s'était pas trompé, la boussole, du moins, n'avait pas eu tard !

Ainsi donc, l'orientation de l'île Victoria était encore une fois changée et plus complètement. Depuis le moment où elle s'était détachée de la terre américaine, l'île avait fait un demi-tour sur elle-même, et non seulement l'île, mais aussi l'immense icefield qui l'emprisonnait. Ce déplacement sur son centre prouvait que le champ de glace ne se reliait plus au continent, qu'il s'était détaché du littoral, et, conséquemment, que la débacle ne pouvait tarder à se produire.

— En tout cas, dit le lieutenant Hobson à Mrs. Paulina Barnett, ce changement de front ne peut que nous être favorable. Le cap Bathurst et le fort Espérance se sont tournés vers le sud-est, c'est-à-dire vers le point qui se rapproche le plus du continent, et maintenant la banquise, qui n'eût laissé qu'un étroit et difficile passage à notre embarcation, ne s'élève plus entre l'Amérique et nous.

— Ainsi, tout est pour le mieux ? demanda Mrs. Paulina Barnett, en souriant.

— Tout est pour le mieux, madame, ” répondit Jasper Hobson, qui avait justement apprécié les conséquences du changement d'orientation de l'île Victoria.

Du 10 au 21 mars, aucun incident ne se produisit, mais on pouvait déjà pressentir les approches de la saison nouvelle. La température se maintenait entre quarante-trois et cinquante degrés Fahrenheit (6° et 10° centig. au-dessus de zéro). Sous l'influence du dégel, la rupture des glaces tendait à se faire subitement. De nouvelles crevasses s'ouvraient, et l'eau libre se projetait à la surface du champ. Suivant l'expression pittoresque des baleiniers,

ces crevasses étaient autant de blessures par lesquelles l'icefield "saignait." Le fracas des glaçons qui se brisaient était comparable alors à des détonations d'artillerie. Une pluie assez chaude, qui tomba pendant plusieurs jours, ne pouvait manquer d'activer la dissolution de la surface solidifiée de la mer.

Les oiseaux qui avaient abandonné l'île errante au commencement de l'hiver revinrent en grand nombre, ptarmigans, guillemots, puffins, canards, etc. Marbre et Sabine en tuèrent un certain nombre, dont quelques-uns portaient encore au coup le billet que le lieutenant et la voyageuse leur avaient confié quelques mois auparavant. Des bandes de cygnes blancs reparurent aussi et firent retentir les airs du son de leur éclatante trompette. Quant aux quadrupèdes, rongeurs et carnassiers, ils continuaient de fréquenter, suivant leur habitude, les environs de la factorerie, comme de véritables animaux domestiques.

JULES VERNE.

(A continuer)

---

## CAUSERIE SCIENTIFIQUE

---

Le bulletin nécrologique qui a fait le sujet de notre dernière causerie nous amène tout naturellement à la crémation des corps qui fait beaucoup parler d'elle en ce moment. L'antiquité, dit-on, brûlait tous ses morts, pourquoi ne brûlerions-nous pas tous les nôtres? Erreur. Nous voyons dans l'histoire que le bûcher, premier degré de l'apothéose chez la plupart des Grecs, était honni à Sparte; ailleurs l'incinération n'était mise en usage que dans les temps d'épidémie. Ce ne serait donc pas copier fidèlement l'antiquité que d'établir cette pratique parmi nous pour cette seule raison; ce serait, au contraire, commettre une grave erreur historique jusques par delà la mort. Les partisans de la crémation devront donc chercher d'autres motifs moins erronnés. Dans tous les cas, des expériences se sont faites depuis longtemps afin d'en venir à un mode facile et prompt d'incinération, dans l'espérance, nous supposons, que la chose étant devenue bien simple serait plus acceptable.

C'est surtout en Italie que des essais nombreux ont été faits dans ce but. Le docteur Piori avait d'abord brûlé, il y a quelques années, le cadavre d'un prince indien mort dans une promenade faite à la Péninsule. Mais le procédé fut coûteux et parut bon pour un nabab seulement. Le professeur Gorini simplifia plus tard le procédé Piori; devant un auditoire savant, réuni à Lodi, il réussit au moyen d'un procédé nouveau à faire l'expérience d'une manière très prompte et très peu dispendieuse. Au contact d'une matière en ébullition dont il a gardé le secret, le cadavre se trouve enveloppé d'une flamme des plus intenses; la partie volatile s'évapore et en vingt minutes les principes fixes viennent se déposer en cendres sur une toile métallique. " L'œuvre de destruction s'opère rapidement en silence, sans crépitation, ni odeur, dit un témoin, et, continue-t-il avec la poésie et le lyrisme de la langue du Tasse, la flamme du sacrifice s'élève dans les airs en laissant

dans l'âme des assistants un rayon d'espérance, une pensée d'immortalité."

MM. Franck et Rudler, en 1857, s'occupèrent un peu moins du " rayon d'espérance et de la pensée d'immortalité " et ne craignent pas de proposer la distillation du cadavre dans une cornue à gaz jusqu'à parfaite réduction en cendres, et d'utiliser le gaz provenant de cette distillation pour l'éclairage. Tant il est vrai que l'impiété conduit au cynisme le plus révoltant ! Aux Etats-Unis, des expériences ont été faites également d'après le procédé Gorini. De ces diverses expérimentations il résulte le fait évident que la question suivante doit être posée : La crémation des corps doit-elle être substituée à leur inhumation ordinaire ? Plusieurs savants ont pensé que la réponse devait être faite dans un sens affirmatif et que l'hygiène des cadavres n'aurait son dernier mot que lorsque l'incinération serait un fait accompli. Nous ne voyons pas jusqu'à quel point cette opinion doit être acceptée ; pour le moment nous ne lui attachons aucune importance sérieuse, et nous croyons que, avant qu'elle soit mise en pratique, bien des générations iront dormir, d'après *la vieille coutume*, au fond de la tombe, avec les souhaits qu'à leurs ossements la terre soit légère.

La combustion des cadavres nous fait penser à une autre sorte de combustion, qui, quoique n'existant pas réellement, n'est pas moins supposée être quelquefois, non-seulement par le *vulgum pecus*, mais même par certains savants, nous voulons parler de la combustion spontanée des ivrognes. Certaines expressions usitées dans le langage populaire ont pour point de départ de sérieuses croyances. Ainsi l'habitude que l'on a de dire qu'un homme livré passionnément à la boisson se brûle, repose certainement sur l'idée assez répandue qu'il s'est déjà rencontré dans des cas où des ivrognes ont été réellement consumés par elle. Rien de plus fréquent que le nom et rien de plus rare que la chose.

Les expériences de Perrin, Duroy et Lallemand nous prouvent bien qu'au delà d'une certaine quantité, tout l'alcool ingéré se retrouve en nature dans le sang, le cerveau, le foie, mais il ne faut pas conclure pour cela que le corps humain est combustible de cette manière. En effet, comment supposer qu'un corps, dont près des deux tiers sont liquides, puisse prendre feu instantanément ; quand même ces organismes imbibés d'alcool développeraient encore plus de gaz combustibles qu'en supposent les partisans de la combustion spontanée, cela ne changerait rien à la question. Et, pour être convaincu qu'il ne peut en être autrement il suffit de connaître les premiers éléments de la physique : pour qu'un morceau de bois humide brûle il faut qu'il s'échauffe au-

delà de 250 degrés ; le corps humain nécessiterait la même température sans quoi les gaz brûleraient sans affecter les tissus parce qu'ils ne dégageraient pas la somme de chaleur nécessaire.

En 1823, un expérimentateur fit boire à plusieurs femmes adonnées à l'ivrognerie un demi litre d'alcool par jour ; puis, à un bon moment, ayant fait consentir ces femmes à garder une certaine quantité d'alcool dans la bouche, il y mit le feu. L'alcool s'enflamma dans la cavité buccale sans pénétrer plus loin, quoique tout l'œsophage et l'estomac offrimes à la flamme un conduit non interrompu de même nature. Casper, Bischoff, Liebig ont tout fait pour brûler des cadavres plongés dans l'esprit de vin pendant un temps plus ou moins long ; il n'en fut rien. Donc, ni l'alcool lui-même, ni les gaz qu'il peut développer dans l'organisme ne sont susceptibles de produire la combustion spontanée qui peut se rencontrer dans la houille, le bois, le charbon, etc.,—mais non chez nous. D'ailleurs, dirons-nous, avec un critique malin, nous sommes d'un bois trop vert et pour en venir à ce phénomène il faudrait commencer par nous dessécher. Nous avons cru que nous devions rectifier cette erreur en passant : la science et la vérité se doivent un mutuel secours.

Les efforts de la science pour établir la vérité dans tous les phénomènes de la nature, pour lui enlever ses secrets, ces efforts, dirions-nous, sont inouïs. Demandons-le à MM. André et Angot qui viennent d'arriver à New York, délégués par la France, pour observer le passage de Mercure. Ces savants astronomes doivent s'installer à Ogden, Etat du Massachusetts, pour faire leurs observations, le 6 mai. Ils ont choisi Ogden, préférablement à d'autres sites, pour deux raisons : cette ville est très-élevée et possède un climat sec et une atmosphère pure qui en font un observatoire des plus avantageux. Mercure, au milieu de sa course, sera visible à Ogden pendant sept heures et demie. Le résultat des études que nos savants européens viennent faire de ce côté-ci des mers devra être de jeter plus de lumière sur la constitution physique de cette planète qui a sa place à une distance seulement de 35,392,000 milles du soleil, c'est-à-dire la place d'honneur, puisque c'est la planète la plus rapprochée du grand astre. Les données que nous avons sur Mercure ne sont pas aussi positives que celles sur les autres corps célestes ; et c'est justement son trop proche voisinage du soleil qui rend son étude difficile. Son passage se fait à des intervalles de 13, 7, 10, 3, 10 et 3 ans.

Puisque nous en sommes à voyager à travers les espaces, nous ne pouvons nous empêcher de constater combien les découvertes scientifiques modernes tendent à prouver la divinité des livres de

Moïse sur cette seule partie de la création, et donnent en même temps un démenti formel à l'erreur qui s'obstine à ne pas croire. Moïse, en effet, fait apparaître la lumière sur notre globe le premier jour de la création et l'irradiation du soleil, de la lune et des autres astres n'ont lieu que le quatrième jour. "Quiconque voudra se reporter par la pensée au temps où la Genèse était écrite et se placer au point de vue où se trouvait alors Moïse, ne tardera pas à se convaincre qu'il lui a fallu plus que de la science, plus que du génie pour affirmer, avec tant de simplicité et une précision si exacte, un phénomène dont la tradition n'a conservé le souvenir chez aucun peuple, et dont l'énoncé seul impliquait pour les lecteurs une contradiction qui paraissait voisine de l'absurde. Dieu seul pouvait parler par la bouche du grand législateur. Mais en quoi, dira-t-on, la science du jour prouve-t-elle la vérité sublime du livre de Moïse ? Ecoutez un peu :

"La création du soleil nous apparaît entre celle du règne végétal et du règne animal, c'est-à-dire après le premier et avant le second. Or, les découvertes de la géologie et les recherches de la physiologie végétale et de la chimie nous prouvent qu'il devait en être ainsi. Les végétaux qui furent créés avant l'apparition du soleil, et qui se développèrent sous l'influence de la lumière et de la chaleur premières, également réparties sur toute la surface du globe, sont comme des témoins éloquents de la véracité de Moïse. On les retrouve à l'état fossile, avec cette particularité que leur croissance également gigantesque, est la même sous toutes les latitudes actuelles de la terre. Donc, à l'époque de leur existence il n'y avait pas de climats distincts, et le soleil n'a dû apparaître que plus tard."

Dans son "Discours sur les Révolutions du Globe," en analysant les diverses couches fossiles, Cuvier reconnaît que les débris des végétaux, "ressource de l'âge présent, ces fameux amas de charbons de terre ou de houille, restes des premières richesses végétales qui aient orné la face du globe, se rencontrent immédiatement au-dessus des terrains de transition, où la première nature, la nature morte et purement minérale, semblait disputer encore l'empire à la nature organisante."

La composition de l'atmosphère avant l'apparition du soleil sur notre globe, la rendait d'après MM. Brougniart et Ampère, impropre à la respiration des animaux, en raison de l'excès d'acide carbonique qu'elle contenait alors, mais par là même très-favorable à la végétation. C'est ainsi que s'expliquent l'antériorité des végétaux relativement aux animaux et la taille gigantesque des premiers. "Les similaires fossiles de nos végétaux actuels sont en

effet, dit un auteur, hors de toute proportion avec la taille ordinaire de ceux que nous avons maintenant sous les yeux. Les lycopodes, les mousses rampantes de l'époque de la création atteignent jusqu'à cent mètres de hauteur. On comprend quel rôle puissant d'absorption les végétaux d'une dimension aussi colossale devaient exercer sur l'atmosphère primitive, et comment ils purent rapidement l'amener à son état actuel."

Le témoignage de Brongniard et d'Ampère nous disent que les animaux à respiration aérienne n'auraient pu vivre dans l'atmosphère primitive, telle qu'elle fut avant le soleil. Une observation géologique vient encore appuyer d'une manière irréfutable cette assertion.

L'organe de la vision chez les animaux les plus anciens dont on retrouve les restes dans les plus vieilles couches du globe, notamment chez les trilobites, offre exactement la même construction que dans les espèces vivantes. Il nous faut donc admettre que la lumière qui a servi aux premiers animaux était la même que celle que nous avons aujourd'hui, c'est-à-dire qu'elle était la lumière solaire elle-même. Ce que Moïse nous dit, la science nous le confirme, il nous faut donc conclure que le grand législateur qui n'avait aucune des notions qui n'ont été découvertes que près de 40 siècles plus tard, devait écrire sous la dictée de celui à qui toute science est familière.

Quoiqu'il soit prouvé qu'il arrive moins d'accidents à voyager en chemin de fer que par tout autre moyen de traction, il n'est pas moins regrettable d'avoir à constater de temps à autre des malheurs assez sérieux causés par collision ou autrement. Le Dr Chassagny de Lyon, a voulu diminuer la possibilité de rencontres de trains en rendant la voie ferrée sensible à l'attouchement. Voici son système : tendre en travers de la voie un fil de fer mis en communication avec le fil du télégraphe. Un appendice attaché au fil transversal tomberait perpendiculairement et serait heurté au passage par la cheminée de la locomotive. Immédiatement une sonnerie se mettrait en branle par le développement d'une commotion électrique, si le courant était fermé d'autre part par une seconde locomotive, en route sur la même voie à une certaine distance, soit que la locomotive marchât dans le même sens, soit qu'elle vint dans un sens inverse. Le mécanicien mis en éveil éviterait toute collision. Le système cependant ne semble pas fonctionner à merveille, seulement il mérite qu'on lui prête attention. Allons à l'œuvre, inventeurs, et répondez à la question suivante : Quel serait le moyen pratique d'appliquer l'électricité à la détermination d'un signal d'alarme entre trains en marche sur la même voie ?

Une conquête de la chirurgie, qui fait beaucoup parler d'elle en ce moment est celle-ci : Le Dr Fowles, de Glasgow, a réussi à remplacer un larynx malade par un larynx artificiel. L'opération, cela va sans dire, fait l'orgueil de son auteur, de la chirurgie et de l'ingéniosité pratique de la physique. Nous donnerons dans une autre causerie le mécanisme de ce nouvel appareil, nous nous contentons pour le moment d'affirmer que l'opéré a recouvré sa voix perdue ; plus que cela, il en a trouvé d'autres ; il peut au moyen de certaines modifications parler et chanter sur différents tons, baryton, ténor, etc. Bonne nouvelle pour ceux qui n'ont plus de voix ou qui n'en ont jamais eu.

SÉVÉRIN LACHAPPELLE, M. D.

Ville St. Henri, 17 avril 1878.

---

## CHRONIQUE PARISIENNE.

---

Ceux qui n'ont vu que Paris et ses merveilleux décors ne connaissent pas notre pays. La France, c'est la province.

Non que Paris ne soit pas exactement le résumé quintessencié de nos grandeurs et de nos misères, mais dans ce sens, que la vie n'y est qu'une fièvre, sous l'influence de laquelle les hommes ne sauraient affecter leur allure normale, ni les choses leurs véritables proportions.

Ce qu'il faut voir, c'est le petit salon du petit bourgeois de province, alors que les portes de la salle à manger s'entr'ouvrent après le repas du soir, la maîtresse de la maison fait son entrée au bras du plus notable des invités, derrière lequel arrivent, du même pas cérémonieux, d'autres couples d'intimes.

Il faut connaître ce petit salon, dont vous trouverez le pareil par tout l'univers français d'aujourd'hui, mais qui n'était pas si commun du temps de nos grands-pères. Vous verrez le semblable chez le notaire, chez le percepteur, chez l'adjoint, chez l'instituteur, chez votre épicier même, s'il a fait quelque héritage, chez vos fermiers et vos fournisseurs peut-être, pour peu que le commerce aille bien.

Partout, la même cheminée de marbre confortable mais vulgaire, la même pendule dédorée, les mêmes vases honnêtement prétentieux, la même glace banale où se dédoublent les fauteuils et le piano d'en face, le même parquet trop frotté, le même tapis trop broissé, le même guéridon d'acajou portant les mêmes albums fatigués et les mêmes feuillets de musique jaunis.

Ah ! c'est que le petit fonctionnaire ou le petit rentier qui reçoit ici, a besoin de faire durer longtemps les mêmes splendeurs ; et que d'ailleurs, heureusement pour lui, la mode ne marche point du même pas céans, que dans la capitale.

Et quelles innocentes ruses on aura pour donner bonne mine à tous ces *rossignols* ! et que d'explications on fournira pour justi-

fer toutes ses vieilleries ! Si le piano est faux, c'est que l'accordeur n'est pas passé : si le plafond est fendillé, c'est que l'ouvrier n'en finit pas ; si les tapis, si les meubles ne sont pas renouvelés, c'est qu'il est impossible de s'assortir dans la ville voisine. Bref, *on ne peut plus rien avoir pour son argent* : et vous voyez tous ces braves gens s'exclamer sur les agréments et les facilités de Paris, eux qui ont à peine le suffisant pour vivre gênés en province !

Moi, je puis bien vous le dire sans ménagements : si le petit salon est si négligé, la faute en est à ces dames ! Oui, à ces dames et à leurs toilettes. Elles aimeront mieux voir s'user le tapis jusqu'à la corde, se disloquer deux ou trois fauteuils, se dédorner ou s'effriter deux ou trois tableaux, que de se refuser le nouveau chapeau de la saison, la nouvelle pantoufle, le nouvel éventail, le nouveau nœud de velours ou de dentelle.

Regardez plutôt. La maîtresse de céans vient de s'asseoir et la soirée est ouverte. Mais ils auront beau faire pour galvaniser la conversation, on ne s'amusera plus et le grand effet est produit, puisque déjà, les toilettes sont vues. Ce sont bien les coupes de Paris, mais sans ce je ne sais quoi d'achevé dans le chiffon, que n'attrappent jamais les meilleures faiseuses de province : et surtout sans cette absence de préoccupation et cette aisance facile que les intentions les plus décidées d'imitation et les efforts les plus énergiques n'aboutissent qu'à écarter davantage.

Pauvre maîtresse du petit salon ! Elle vaut mieux que son air, je puis vous l'affirmer ; et dans le train habituel de sa maison, elle est loin de mener la vie d'une poupée. Bonne mère, ménagère ordonnée, elle n'a que ce travers intermittent de trop bien habiller ses filles et de trop bien s'équiper elle-même, se promenant ainsi dans la vie, comme ces mannequins, où s'étalent et se pavant les choses, et ne sachant plus trop, à certains jours, si elle est faite pour ses robes ou si ses robes sont faites pour elle.

Et maintenant que le décor a passé sous nos yeux, que tout ce frou-frou s'est apaisé, que toutes ces traînes de soie ont trouvé leur place, écoutons un peu ce qui se dit.

Car l'opinion se fait ici, remarquez-le bien, l'opinion, cette superbe reine du siècle présent, cette Egérie du suffrage universel, c'est dans ces mille petits salons qu'elle naît, grandit, trouve et multiplie ses échos, puis ses clameurs toutes puissantes... Il faut dire que cela commence bien petitement. La chronique locale a longtemps défrayé à elle seule les causeries du petit salon. La dernière foire, le dernier bal, le dernier prône de M. le curé (hélas !), il n'en fallait pas plus ; et, les commentaires aidant, la soirée ne paraissait pas trop longue.

Si d'aventure, M. le maire s'était fait quelque mauvaise affaire avec l'un de ses administrés, si un braconnier avait été pris, si deux commères s'étaient *engueulées*, si quelque projet de mariage s'ébauchait dans les environs, si quelque commis-voyageur avait déballé à l'hôtel, si quelque toilette neuve s'était montrée à la grand'messe, le petit salon le savait le premier, si toutefois il ne l'avait point annoncé d'avance. Ah ! que ces dames avaient de plaisir ! et que les veillées étaient intéressantes !

Eh bien ! voici que ces bourreaux d'hommes nous ont gâté tout cela, avec leur satanée politique. La chronique locale se meurt : la chronique locale est morte.—C'est vrai, disent les hommes, mais la charité revit.—Point du tout, répliquent les femmes, vous l'offensez plus en grand, voilà tout. Votre opposition au gouvernement, vous empêche-t-elle d'attaquer le conseil municipal ? la haine que vous portez au député ne l'étendez-vous pas généreusement à tous ses électeurs et complices ? le blâme que vous décernez à Nos Seigneurs les évêques, vous interdit-il toute critique contre M. le curé, et vos journaux eux-mêmes n'ont-ils pas toute une page, parfois une page et demie de *chronique locale* ?

Je ne vois pas du tout ce que les hommes pourraient répondre à cela ; ce que je sais, c'est que le journal a empli de mille bruits tous nos salons de province. Le petit salon ne pouvait aller à Paris, Paris est venu au petit salon : c'est la presse à bon marché qui a fait ce miracle.

Et voilà pourquoi, chers Canadiens, ces huit ou dix habits noirs se groupent instinctivement dès leur entrée au salon et faussent, plus ou moins gauchement, compagnie aux dames. Et là, franchement, je ne vois pas ce dont ils ne peuvent pas parler, un bon dîner et un mauvais journal aidant, et je m'explique, sans l'approuver, leur audacieuse faconde.

Ainsi, dernièrement et sans remonter bien haut, le petit salon avait son opinion touchant l'élection du pape. Tel tenait pour Panebianco qu'il n'avait jamais vu ; tel pour Manning qui passait pour libéral ; tel flottait entre le cardinal du Portugal qu'on disait être di Pietro, et celui du prince de Bismark, qui eut été l'éminentissime Hohenlohe.

Et aujourd'hui qu'on discute le budget, croyez-vous que le petit salon, reconnaissant son incompétence, va faire trêve et s'abstenir ? Que vous le connaissez peu ! Il y a là, dans ces huit ou dix habits noirs, autant d'assurance et d'envie de parler que dans un conseil de ministres ; et l'épicier qui a vendu de la chandelle et du sucre tout le jour, et le boulanger qui a pétri depuis le matin, et le charcutier qui vient d'arrêter tout à l'heure sa dernière dou-

zaine de saucissons, brûlent de dire leur fait à messieurs du Sénat et de la Chambre.

Quoi ! le budget s'enfle encore de nouveaux millions ! La Chambre est bien bonne de ne pas couper les vivres aux évêques ! La République sera donc toujours assez aveugle pour bourrer et engraisser ses pires ennemis ! et il faudra donc que, sous prétexte de bourses et d'allocations accordées aux clercs indigents, nous enrichissions ces fripons de jésuites auxquels nos prélats ont livré quatorze ou quinze séminaires !

Le petit salon était sincèrement indigné, je vous le dis ; et quand on apprit que la commission du budget avait imaginé de retirer l'allocation aux séminaires enseignés par des religieux *non reconnus par l'Etat*, et de la reporter sur les maîtres séculiers, on acclama généralement cette disposition comme un trait de génie. Et quand, un peu plus tard, le Sénat, sur les instances éloquentes et indignées de MM. de Belcastel et Chesnelong, se mêla de défaire ce que les radicaux de la Chambre avaient si bien fait, trois ou quatre de nos hommes d'Etat en disponibilité, pensèrent en avoir des syncopes sous le menteau de la cheminée.

Tous les petits salons, hâtons-nous de l'observer, ne raisonnent pas exclusivement sur ce ton ; et dans ceux-là même où l'opinion générale est la plus échevelée, les radicaux trouvent à qui parler. Il y a dans cette assemblée en miniature une gauche, une droite, des intransigeants, des modérés, non compris ceux qui, à leur grand désespoir, sont tenus de ménager la chèvre et le chou et se croient payés pour ne rien dire.

Voici, par exemple, un notaire, un parfait notaire. Pensez-vous qu'il va heurter de front l'opinion d'un client ? Un médecin : voulez-vous qu'il se fasse abominer d'avance par ses meilleures pratiques ? Un jeune homme à marier : exigez-vous qu'ils consternent dès maintenant sa future et sa belle-mère ? Non : cela ne se peut, en vérité ; et ce sont là, j'en conviens, des éléments sérieux d'apaisement et de pacification dans les disputes.

Combien j'en ai vus, pourtant, que l'on tournait et retournait, comme des victimes, sur le gril de cette prétendue neutralité ! et comme on s'amuserait, parfois, s'il ne fallait pas avant tout s'indigner, de la fausseté douloureusement comique de certains rôles ! Quand l'évêque venant en tournée dans mon petit chef-lieu, mon curé invite à dîner le nouveau maire de l'endroit, qui est républicain et plus ou moins libre-penseur, celui-ci pour faire sa cour au prélat lui dit, entre deux cuillerées de potage, que le P. Monsabré est un bien grand orateur... et tout le monde de se regarder avec

stupeur, au souvenir de son dernier voyage de Paris, où il est allé entendre l'ex-père Hyacinthe !

J'ai pour voisine une châtelaine de beaucoup d'esprit et de peu de santé, qui est malheureusement obligée de recourir souvent à la médecine. Le principal médecin de la petite ville de X... vient la visiter, et se montre extrêmement flatté des invitations à dîner de sa riche cliente. Or, celle-ci, en représailles peut être des amertumes et des supplices de la médication, n'a pas de plaisir plus grand que lui demander des nouvelles de son curé avec lequel il est au plus mal, de son église paroissiale où il ne met jamais les pieds, des œuvres catholiques de la ville dont il est notoirement l'adversaire ; et c'est pitié de voir ce pauvre diable de docteur balbutier quelques renseignements, ébaucher quelques louanges, s'essayer à quelques grimaces de foi et s'humecter en rougissant de quelques gouttes d'eau bénite.

S'il me fallait me faire l'écho de ce qui se dit à l'heure qu'il est dans les petits salons français, vingt chroniques, comme celle-ci, ne seraient pas assez longues. Un grand sujet prime pourtant les autres en ce moment ; et un grand mot souvent répété se dégage de ce bruit indescriptible. Le petit salon est tout entier à la perspective désormais prochaine de l'Exposition. Il en parle, il en rêve, il délibère et il organise des économies pour y aller *en famille*. Moisissez encore, pauvre vieux piano ; dédorez-vous de plus en plus, vieux tableaux ; boitez plus bas, pauvres fauteuils et fanez-vous davantage, vénérables tapisseries : cette année étant l'année de l'Exposition, je ne vois pour vous aucune réparation probable... Ces demoiselles préféreraient écorner leur dot que de manquer leur voyage à Paris, et il circule des bruits qui ne sont guère rassurants sur l'économie d'une pareille entreprise.

“ Depuis le commencement de l'année, écrit un spirituel et véridique chroniqueur, les propriétaires de la grande ville et même ceux des environs ont haussé leurs loyers. Depuis un mois, les restaurateurs et les limonadiers des boulevards ont déjà adopté le tarif de l'Exposition. Les maîtres d'hôtel ont tenu un congrès, où, avec une sagesse qui les honore, ils ont décidé qu'il était bon, légitime et utile de tondre le client, mais autant que possible, sans l'écorcher. Les boulangers méditent un mouvement offensif ; les bouchers ont accompli le leur ; le beurre suit une marche ascendante, le veau fait sa tête et la volaille s'élève à des hauteurs jusqu'alors inconnues, aux cris d'indignation des ménagères parisiennes, qui trouvent, elles, qu'on abuse singulièrement des Expositions et voue aux dieux infernaux toutes les bâtisses du Champ-de-Mars.”

Voilà les nouvelles qui ont éclaté comme la foudre dans le ciel bleu de nos projets provinciaux. Voilà les rumeurs qui ont mis en émoi le petit salon, retardé la partie de ces messieurs, arrêté court la chronique journalière de ces dames. Les chaises se sont rapprochées d'instinct, les épouses ont en chœur interpellé leurs maris et la conversation est devenue générale.

Il est bien certain que les grandes questions d'intérêt public vont en souffrir, car le percepteur se voit obligé d'interrompre son projet de conversion sur le trois pour cent, et de leur côté le juge de paix et son greffier achevaient de donner à la question d'Orient une solution satisfaisante. Cependant, il y a quelqu'un de plus exaspéré encore de voir l'attention lui échapper, c'est l'officier de marine en retraite qui a aussi son opinion sur le conflit russo-turc et qui, bien qu'il ne plante plus que des choux depuis 15 ans, veut absolument que l'amiral Drummond ait mal embossé sa flotte.

Voyez-vous tous ces petits discoureurs gourmands obligés d'endiguer leur éloquence et de comprimer leur improvisation... Vous représentez-vous celui-ci forcé de s'arrêter avant d'avoir résumé le dernier discours de Gambetta, cet autre interrompu au moment où il allait nous rendre deux provinces et cinq milliards, ce dernier obligé d'ajourner ses plans de réconciliation entre le pape et l'Italie !

Voilà pourtant le bouleversement produit par deux lignes de journal sur le prix des œufs et du beurre ! C'est l'émoi de la fourmière que votre pied distrahit vient de renverser ou d'ébranler, l'émoi des petits poissons que le fabuliste a chantés.

On court, on s'assemble, on députe.

A l'oiseau : Seigneur Cormoran,

D'où vous vient cet avis ? quel est votre garant ?

Etes-vous sûr de cette affaire ?

N'y savez-vous remède ? et qu'est-il bon de faire ?

Payer, bonnes gens, payer : je ne connais rien autre chose. Dans ce beau siècle que vous chantez, au milieu de ce progrès qui vous enivre, maintenant que le journal vous promet de parler de tout et que votre petit salon transformé en club retentit de déclamations sur toutes les questions pendantes, jamais la vie n'avait été plus chère, jamais l'air de la France n'avait été si onéreux à respirer. Les cordons toujours déliés d'une bourse toujours trop plate, vous disent à quel âge d'or vous avez affaire. Les impôts toujours croissants, la consommation toujours plus chère, l'Etat

s'ingérant toujours et de plus en plus dans votre bien, dans votre commerce, dans votre famille elle-même où l'impôt du sang est si inévitable et si lourd, voilà ce que vous avez, en échange de votre glorieuse liberté de parole. Voilà les coquilles vides que le gouvernement laisse aux plaideurs.

On rit de ces travers, on s'amuse de ces choses, mais, comme le barbier de Séville, pour ne pas être obligé d'en pleurer. Car hélas ! où mène-t-on la France avec les prétendus droits de l'homme dont la Révolution a grisé toutes les têtes ! Où la mène-t-on, sinon à la décadence des peuples où tout le monde est prêt à parler, personne à agir, où il y a plus d'ordres donnés que d'obéissance, plus de programmes que de réformes, plus de chefs que de soldats ?

N'étions-nous pas aussi heureux quand nos grands mères filaient, le soir, au milieu de leurs suivantes, devant le foyer commun et que nos grands-pères se couchaient de trop bonne heure et trop fatigués pour discuter les affaires du gouvernement et de la France !

TH. B.

Paris, avril 1878.

---

## CHRONIQUE

---

Le premier consistoire tenu par S. S. le pape Léon XIII depuis son exaltation au trône pontifical a eu lieu, le 28 mars, au palais du Vatican. Le texte de l'allocution, prononcée en cette circonstance par le Saint-Père, ne ressemble pas—cela va de soi—au résumé grotesque qu'en avaient fourni, le lendemain, les *Agences* de la franc-maçonnerie et de la juiverie qui se sont installées à Rome, derrière les Piémontais. Ces *Agences*, poursuivant le complot de représenter Léon XIII comme un *libéral* bien résolu à répudier la succession de Pie IX à cause de la *Mariolâtrie* et du dogme de l'*Infaillibilité*, s'étaient abstenues de dire que le pape avait fait un magnifique éloge de son "immortel prédécesseur." Comme cette éloge gênait les *Agences*, elles l'avaient supprimé tout simplement. Ce procédé sommaire leur présentait un triple avantage. Il permettait de supposer que Léon XIII, pour tracer une ligne de séparation très-nette entre son pontificat et celui de Pie IX, avait dérogé à l'antique usage voulant que le nouveau pape, la première fois qu'il adresse la parole au Sacré-Collège réuni en consistoire, rende hommage à la mémoire du pape défunt. Ce procédé permettait encore aux *Agences* de détourner le sens des paroles du souverain pontife afin d'en affaiblir la portée, et de le montrer acceptant, avec un cœur léger, la spoliation de l'Eglise et la chute du pouvoir temporel, et tendant la main à la Révolution pour obtenir, de sa générosité, qu'elle veuille bien amnistier la papauté désormais ralliée à la "civilisation moderne." Enfin ce procédé permet à la Révolution de dire dans les assemblées politiques et dans les journaux : "Je ne suis pas contre la papauté, mais elle est contre moi. Je ne demandais pas mieux que de m'entendre avec le pape, je le lui ai dit quand il a reçu la tiare, mais il n'a pas voulu s'entendre avec moi. Un moment j'ai espéré que la papauté se retremperait dans une adhésion franche et sincère aux grands principes modernes, et j'ai témoigné mon espérance; mais le pape a voulu rester étranger aux aspirations

libérales des peuples. J'ai cherché à mettre un terme à l'antagonisme qui existe entre le progrès moderne et la papauté, le pape n'a pas répondu à mes ouvertures. Je lui ai proposé la paix, il a préféré la guerre. J'ai des droits acquis, le pape proteste contre ces droits et ne les reconnaît pas ; il m'attaque, je suis forcée de me défendre." Tel est le langage hypocrite employé par la Révolution afin d'aliéner à la papauté les esprits et les cœurs. Elle intervertit les rôles : l'assailli devient l'assaillant ; le persécuté devient le persécuteur ; la victime devient le bourreau. Aucun langage ne saurait mieux convenir pour masquer les sinistres projets de la Révolution et l'audace avec laquelle elle travaille à supprimer le Christ et son vicaire ; aucun langage ne saurait mieux convenir pour pousser les peuples à "briser tous les liens qui les attachent au Seigneur." Aussi la Révolution, visant toujours ce but, ne cesse-t-elle de parler de la sorte dans les assemblées politiques, dans les chancelleries, dans la presse, dans les chaires de l'enseignement public. "La parole est à moi, se dit la Révolution, et avec la parole je dominerai toutes les puissances de la terre sans en excepter celle qui prétend être seule en possession continuelle du Verbe de Dieu (1)." On se serait donc trompé sur l'intention et sur le but de la Révolution, s'exprimant par l'intermédiaire des *Agences* maçonniques et juives, si on eût pris le résumé de l'allocution pontificale fourni par ces dernières, comme une chose indifférente. Ce résumé fait réellement partie du complot dont "les impies environnent" le vicaire de Jésus-Christ.

"Pour de certaines raisons, dit le *New York Freeman's Journal* du 20 de ce mois, l'ordre de la franc-maçonnerie a fait circuler le bruit que Léon XIII est un pape *libéral*. Nous souhaitons joie à tous ceux qui le trouveront libéral. Il le sera, mais dans la véritable signification du mot. En effet, il sera libéral comme l'était son prédécesseur, comme le sera son successeur ; il est le vicaire du Christ et le chef infallible de l'Eglise catholique, lorsqu'il parle comme pape, enseignant l'Eglise catholique."

Or, si on enseignant l'Eglise, au moins marquant très-clairement, en présence du Sacré-Collège, comment il entend accomplir les devoirs de son ministère avec l'aide de Dieu et les conseils des cardinaux, Léon XIII a coupé court aux insinuations outrageuses de la secte libérale tout entière. Ce n'est pas ici la place de publier l'allocution du souverain pontife ; cependant, nous en citerons les passages qui ont été omis ou dénaturés par les *Agences* :

---

(1) Mgr l'évêque de Carcassonne.

« Vénérables frères,

« Dès que Nous fûmes appelé, le mois précédent, par vos suffrages, à prendre le gouvernement de toute l'Eglise et à teuir sur la terre la place du Prince des pasteurs, Jésus-Christ, Nous avons senti notre esprit tout saisi de trouble et d'effroi. D'un côté, en effet, Nous étions effrayé surtout et par l'intime conviction de notre indignité et par l'impuissance de nos forces à supporter un fardeau, d'autant plus lourd que la renommée de notre prédécesseur le Pape Pie IX, d'immortelle mémoire, s'était répandue avec plus d'éclat et d'illustration dans le monde. Car cet insigne pasteur du troupeau catholique, qui a toujours combattu invinciblement pour la vérité et pour la justice, et qui a accompli, d'une manière exemplaire, de si grands travaux pour le gouvernement de la république chrétienne, non-seulement il a illustré le Siège apostolique de l'éclat de ses vertus, mais encore il a tellement rempli toute l'Eglise de son amour et de son admiration que, de même qu'il a surpassé tous les évêques de Rome par la durée de son pontificat, ainsi il a obtenu peut-être plus que les autres de plus grands et de plus constants témoignages de respect public et de vénération. D'un autre côté, Nous étions vivement préoccupé de la condition critique où se trouve presque partout, de notre temps, non-seulement la société civile, mais l'Eglise catholique elle-même, et surtout ce Siège apostolique qui, dépouillé par violence de sa souveraineté temporelle, en a été amené à ce point de ne plus pouvoir du tout jouir de l'usage plein, libre et sans opposition de son pouvoir.

.....

« Et maintenant, Vénérables frères, qu'il Nous est donné d'adresser pour la première fois de cette place la parole à votre insigne collège, Nous attestons surtout solennellement devant vous, que Nous n'aurons jamais rien de plus à cœur, dans ce ministère du service apostolique, que d'employer, avec la grâce de Dieu, tous nos soins à conserver saintement le dépôt de la foi catholique, à maintenir fidèlement les droits et les intérêts de l'Eglise et du Siège apostolique, à pourvoir au salut de tous, prêt que Nous sommes à n'éviter en toutes choses aucun travail, à ne récuser aucune épreuve, et à ne jamais rien faire qui puisse montrer que Nous estimons Notre vie plus que Nous-même.

.....

« Dans l'accomplissement des devoirs de notre ministère, Nous avons la confiance que votre conseil et votre sagesse ne Nous manqueront point; Nous désirons ardemment et Nous vous de-

mandons qu'ils ne nous manquent jamais : et vous ne devez pas prendre seulement cet appel pour un effet de la sollicitude de notre charge, mais Nous voulons qu'il soit entendu par vous comme la manifestation solennelle de Notre volonté.

.....  
 “ Au reste, Vénérables frères, Nous ne doutons nullement que, joignant vos efforts aux Nôtres, vous ne travailliez ardemment avec Nous à la protection et au maintien de la religion, à la défense de ce Siége apostolique et à l'accroissement de la gloire divine, car vous savez que nous aurons une commune récompense dans le ciel si nous avons en commun travaillé à mener à bien les affaires de l'Eglise. Suppliez donc humblement le Dieu riche en miséricorde, par l'intervention puissante de sa mère immaculée, de saint Joseph, le céleste patron de l'Eglise, et des saints apôtres Pierre et Paul, afin que sa bonté Nous assiste, qu'il dirige nos pensées et nos actes, qu'il dispose heureusement le temps de Notre ministère et enfin que cette barque de Pierre qu'il nous a confiée à gouverner sur une mer furieuse, il la conduise, après avoir dompté et apaisé les vents et les flots, jusqu'au port désiré de la tranquillité et de la paix.”

L'éminentissime cardinal di Pietro, sous-doyen du Sacré-Collège, a répondu en son nom et au nom de ses éminentissimes collègues aux sentiments de bienveillance exprimés par Sa Sainteté. Après avoir remercié Léon XIII et l'avoir assuré de la complète obéissance du Sacré-Collège qui, “ d'un esprit prompt, portera aide et secours.” au Pasteur de l'univers, le cardinal di Pietro a conclu en ces termes :

“ Mais nous savons à n'en pouvoir douter que ces promesses, en vous apportant quelque allègement, ne diminueront en rien les graves sollicitudes que vous cause le troupeau qui vous est confié et ne détruiront pas votre crainte. Cependant Votre Sainteté, qui, étant riche de si précieuses vertus de tout genre, suit par là même avec plus de sincérité la voie de l'humilité chrétienne, effrayée d'un si rude labeur, élèvera ses yeux vers le ciel et se confiera à la promesse divine en vertu de laquelle chacun recevra une récompense proportionnée à son propre travail. Cette pensée fortifiera votre cœur abattu, et, reprenant confiance, vous répéterez les paroles de saint Bernard : “ Si la grandeur de la tâche effraye, la récompense encourage.”

“ Toutefois, outre cette récompense que vous avez, très Saint-Père, le droit d'attendre dans le royaume céleste, daignez agréer aussi le vœu que nous formons et en vertu duquel vous recevrez, même sur cette terre, une grande récompense, qui sera de voir

pendant votre pontificat d'innombrables nations de toutes les parties du monde venant se ranger progressivement dans l'Eglise catholique et accourir avec soumission à cette chaire pacifique de Pierre et à votre trône pontifical, de manière à pouvoir dire avec saint Ambroise : Non pas avec les nœuds de la perfidie, mais avec les liens de la foi."

L'espérance exprimée par S. Em. le cardinal di Pietro et ses collègues, est partagée par tous les catholiques. Aussi lisons-nous dans une notice biographique (1) sur Léon XIII :

"Puisse-t-il longtemps occuper ce siège illustre de saint Pierre, sur lequel il succède à la plus glorieuse dynastie de héros et de saints ! Puisse-t-il être ce lion très fort qui ne tremble devant aucun ennemi, ce lion de la tribu de Juda qui nous donnera la victoire ! Puisse-t-il surtout voir à ses pieds les ennemis de l'Eglise, ceux qui ont abreuvé d'amertume les derniers jours de Pie IX ! Puisse-t-il être la pacificateur universel qui fera descendre le pardon sur le front des repentants ! Puisse sous ce règne, dont nous saluons avec tant d'espérance la radieuse aurore, se réaliser le désir le plus ardent du divin Maître : Un seul troupeau, un seul pasteur !

"Au Quirinal, dans le vieux palais des conclaves, un roi de trente quatre ans, appuyé sur le pommeau de son épée, a pu entendre de loin les acclamations de ce peuple, qu'il croit le sien, saluant l'avènement d'un vieillard de soixante-huit ans, faible et désarmé, qui n'a en ce monde aucun appui humain, et qui semble à la merci de quatre gendarmes auxquels lui, roi, pourrait demain donner l'ordre d'aller le jeter bas. Que s'est-il passé, en ce moment, dans le cœur d'Humbert I<sup>er</sup> ? Et, de ces deux rois qui, dans la même ville, prennent possession de leur trône à un mois de distance, quel est celui qui survivra ?

"Les leçons du passé sont-elles le présage de l'avenir ? C'est le secret de Dieu. Mais ce que nous savons bien, nous autres catholiques, c'est que de ces deux trônes si dissemblables, il y en aura un qui restera debout quand les débris de l'autre joncheront le sol : c'est le trône du pêcheur de Galilée, de celui dont il a été dit : "Celui qui tombera sur cette pierre, s'y brisera, et celui sur lequel elle tombera, sera réduit en poudre."

Et, comme présage, peut-on dire, de la réunion du troupeau sous un seul pasteur, Léon XIII a eu "la très grande joie et la bonne fortune" de faire partager au Sacré-Collège un doux fruit

(1) *Le Pape Léon XIII*, 23 édition, Lyon, P. N. Jossierand libraire éditeur, Place Bellecour, No. 3. Prix, 10 centimes (2 centimes) la douzaine, 1 fr. le cent, 7 fr.

de consolation recueilli dans le Seigneur par l'issue d'une heureuse affaire accomplie pour la gloire de la religion. " Car, a dit Sa Sainteté, ce que notre prédécesseur Pie IX, de sainte mémoire, dans son zèle insigne pour la chose catholique, avait entrepris, et ce qui avait été décrété par ceux d'entre vous qui font partie de la sacrée Propagation de la foi, à savoir le rétablissement de la hiérarchie épiscopale dans l'illustre royaume d'Ecosse. la restauration de l'honneur de cette Eglise, il Nous a été donné de l'accomplir heureusement, et, avec l'aide de Dieu, de l'achever par les lettres apostoliques que nous avons promulguées le quatre de ce mois de la présente année. "

Aux termes desdites Lettres apostoliques, six sièges épiscopaux sont érigés dans le royaume d'Ecosse qui formera, quant à présent, une seule province ecclésiastique ayant pour siège métropolitain celui de Saint-André auquel est ajouté le titre d'Edimbourg ; lequel aura pour suffragants les quatre sièges d'Aberdeen, de Dunkeld, de Galloway et d'Argyll. En outre, considérant l'ancienneté de Glasgow, sa grandeur, sa noblesse, et surtout l'état très florissant de la religion dans ses murs, le siège épiscopal de cette ville est élevé au rang d'archevêché d'honneur. Le titulaire n'exercera en dehors de la prérogative comprenant le nom et les insignes, aucun droit propre du vrai archevêque et métropolitain. L'archevêque de Glasgow, tant qu'il n'aura pas de suffragants, se réunira aux autres évêques dans le synode provincial d'Ecosse.

L'*Agence Havas* a publié le texte deux lettres, qu'elle donne comme ayant été échangées entre le pape et l'empereur de Russie. à l'occasion de l'avènement de Léon XIII au pontificat. Sous la réserve que ces lettres peuvent bien avoir été *agencées* en certaines parties, voici le passage de celle du pape relatif à l'interruption des rapports entre le Saint-Siège et Saint Pétersbourg :

" Regrettant de ne plus trouver les rapports qui existaient si heureusement autrefois entre le Saint Siège et Votre Majesté, Nous en appelons à la magnanimité de son cœur pour obtenir que la paix et la tranquillité des consciences soient rendues à cette partie considérable de ses sujets qui adhèrent à notre très sainte religion. Et les sujets catholiques de Votre Majesté ne manqueront pas, ainsi que le leur impose la foi même qu'ils professent, de se montrer avec la plus scrupuleuse soumission respectueux et fidèles envers Votre Majesté. "

La réponse du tzar doit être citée dans son entier : elle pourrait donner le thème de la fable du *Loup et de l'Agneau*, si cette fable n'était déjà faite. Sa Majesté moscovite a pour les catholiques de son empire des entrailles de père : c'est leur faute et non la sienne,

s'ils ne jouissent pas de la tolérance religieuse dont le principe est consacré en Russie par les traditions politiques et les mœurs nationales. Si les catholiques de l'empire sont persécutés, emprisonnés, déportés, c'est par sollicitude pour eux, c'est pour leur bien, c'est pour leur enseigner le respect des lois. Mais, en fait de lois, les Russes n'en connaissent pas d'autres que l'arbitraire le plus brutal, quand il s'agit des catholiques. Nous le montrerons à la suite de la lettre du tzar, que voici :

« Nous avons reçu la notification que Votre Sainteté nous a faite de son avènement au trône pontifical et les vœux qu'elle nous exprime afin que les bonnes relations entre notre gouvernement et le Saint-Siège catholique romain puissent se rétablir, à l'avantage des populations de notre empire qui professent cette religion. Nous partageons ce désir de Votre Sainteté. La tolérance religieuse est un principe consacré en Russie par les traditions politiques et les mœurs nationales.

« Il n'a pas dépendu de nous que l'Eglise catholique romaine, comme toutes celles existant dans notre empire sous l'égide des lois, n'accomplisse en pleine sécurité la mission que la religion, strictement étrangère aux influences politiques, est appelée à exercer pour l'édification et la moralisation des peuples. Votre Sainteté peut être convaincue que, dans ces limites, toute la protection compatible avec les lois fondamentales de notre empire, que notre devoir est de faire respecter, sera accordée à l'Eglise, dont elle est le chef spirituel et que nous seconderons avec empressement tous ses efforts tendant au bien-être religieux de nos sujets du rite catholique romain. »

Une note, en date de Broelberg près Zurich, le 15 février 1878, communiquée aux journaux catholiques par M. le comte Plater, donne les renseignements suivants sur les procédés de tolérance dont les moscovites usent à l'égard des catholiques. Si ces procédés sont conformes aux lois de l'empire, on avouera qu'il vaudrait mieux vivre dans un pays où il n'y aurait pas de lois du tout.

« La destruction systématique du rit latin, écrit M. le comte Plater, prédite il y a longtemps en Pologne, a suivi celle du rit grec-uni, et elle prend des proportions alarmantes. Le gouvernement sème à pleines mains la corruption dans les écoles comme dans les séminaires ; il supprime l'enseignement du catéchisme, ou il le fait remplacer par celui du schisme ; il introduit violemment la langue russe dans la liturgie, supprime les couvents et les églises, empêche leur restauration, continue à déporter les prêtres, ruine systématiquement les catholiques pour les forcer d'abjurer leur religion.

“ C’est ainsi que la province de Podlachie, fidèle à l’Eglise malgré les affreuses persécutions qu’elle endure, est *complètement ruinée* par les extorsions, les amendes et les contributions permanentes, par les milliers de soldats entretenus aux frais de ses habitants. Cette ruine se propage d’une manière effrayante en Lithuanie, où les catholiques sont privés même de la faculté de devenir propriétaires et d’avoir des fonctions quelconques.

“ En 1877, la Lithuanie, la Podolie, la Volhynie et l’Ukraine ont été forcées de payer 4 millions et demi de francs pour les frais de 143 nouvelles églises russes construites au milieu des populations catholiques. Le gouverneur de Pinsk a intimé l’ordre au curé de cette ville de lire l’évangile en langue russe, le curé a refusé, et il sera probablement déporté; les sermons lui ont été interdits par ce gouverneur.”

Voilà comment procède, dans son propre empire, le soi-disant libérateur des chrétiens d’Orient, qui n’a point fait la guerre au Turc pour le dépouiller, mais uniquement pour tirer de l’esclavage des populations livrées à l’arbitraire musulman! Que le Turc ait persécuté les chrétiens, c’est vrai; mais il les a persécutés dans des accès de fanatisme et non par système, et, jamais non plus, il n’a mis dans la persécution un acharnement pareil à celui que la Russie déploie contre les catholiques. En présence des faits que valent donc les promesses du tzar de “ seconder avec empressement tous les efforts de Léon XIII tendant au bien-être religieux de tous les sujets russes appartenant au rite catholique-romain? Les mêmes promesses, et de plus belles encore, avaient été faites à Pie IX, qui sut découvrir le piège que lui tendait duplicité moscovite et ne s’y laissa pas prendre. Et un grand acte de justice et de sollicitude accompli par ce pape illustre, peu de temps avant sa mort, a été de dénoncer au monde chrétien les cruautés auxquelles les catholiques sont en butte dans l’empire du tzar. Léon XIII, comme son prédécesseur, ne demande pour les catholiques de Russie que la paix et la tranquillité de la conscience, bienfait qu’ils reconnaîtront ainsi que leur impose la foi même qu’ils professent, en se montrant avec la plus scrupuleuse soumission respectueux et fidèles envers l’empereur. Si ce prince refuse d’accorder ce bienfait, prétextant que les catholiques, au préjudice de l’Etat, mêlent la religion à la politique, ce ne sera que la continuation de la fourberie au moyen de laquelle les autorités moscovites s’imaginent donner le change à l’opinion sur leurs procédés barbares. Quoi qu’il en soit, Léon XIII défendra les droits de l’Eglise catholique en Russie; et, ne faisant point de concessions incompatibles avec la dignité du sacerdoce, il n’aidera pas les per-

sécuteurs à se laver les mains des injustices qu'ils ont commises.

Si les nations d'Europe avaient, comme le pape, compris le danger dont elles étaient menacés par la Russie schismatique, elles se seraient jointes à lui pour revendiquer les droits de la justice en faveur des catholiques dont l'influence aurait contrecarré celle du panslavisme. Et, aujourd'hui, ces nations ne verraient pas le tzar, se posant en champion des chrétiens, étendre sa domination sur l'Orient. Une guerre entre la Russie triomphante, d'une part, et l'Angleterre et l'Autriche, d'autre part, dont les intérêts sont grièvement lésés, une guerre sortira-t-elle du traité de San-Stefano, ou bien un congrès replâtera-t-il quelques articles des anciens traités pour retarder l'explosion d'une guerre européenne? La seconde hypothèse est la plus probable, en raison de l'intervention de M. de Bismark qui paraît opposé à la guerre. Or, dans les conjonctures présentes, c'est la volonté de la Prusse qui fait la loi. Cette loi, qu'on ne s'y trompe pas, ne prend point sa source dans le désintéressement prussien, mais elle la prend dans les nécessités de la situation intérieure de l'empire d'Allemagne dont les pièces juxtaposées manquent de cohésion. M. de Bismarck veut, paraît-il, consolider ces pièces avant de donner cours à son ambition pour la troisième fois; il attend et guette son heure. Aussi peut-on définir l'œuvre de "pacification" à laquelle travaille présentement toute la diplomatie européenne, par ce vieux proverbe : "Reculer pour mieux sauter."

A l'exemple de la diplomatie, le Sénat de Versailles recule pour mieux sauter. Dans un mouvement de résistance, cette assemblée avait rétabli au budget le traitement de l'aumônier en chef de la flotte et certaines sommes pour les bourses des séminaires. La Chambre des députés a biffé les augmentations décidées par le Sénat, et celui-ci s'est soumis presque sans débats. Seuls MM. de Kerdrel et de Belcastel ont défendu les droits de la Chambre haute en matière de budget, mais il s'est trouvé *trois* voix constitutionnelles pour les sacrifier aux exigences des radicaux. Comme l'an dernier, le Sénat a cédé sur tous les points; maintenant il n'a plus qu'à céder la place, c'est le moyen d'éviter qu'on l'en expulse.

A. DE B.

## REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

THIERS, HISTORIEN DE L'EMPIRE, par le P. HTE MARTIN. (*Etudes religieuses*, livraison de février 1878.)

Nous signalons particulièrement à l'attention de nos lecteurs ce travail qui offre une critique juste, impartiale et parfaitement raisonnée du livre de M. Thiers, *Le Consulat et l'Empire*.—Dépouillée du prestige éclatant que lui donnèrent d'abord et le nom de l'historien, et le nom du grand empereur, l'œuvre de M. Thiers nous est montrée réduite à ses véritables proportions, qui ne sont pas gigantesques. Après avoir d'abord constaté que ce livre a exercé sur la France une influence funeste ; qu'il repose sur un principe faux, le principe révolutionnaire, et qu'il continue l'œuvre de la révolution, notre critique considère si " l'Histoire du Consulat et de l'Empire " réunit les qualités requises chez tout historien, sous le triple rapport du savoir, de l'art et de la moralité.

Examiné d'abord sous le rapport du savoir, M. Thiers nous apparaît manquant également de la science militaire, qu'il se piquait cependant de posséder à l'égal des vieux généraux : de la science diplomatique, qu'on devait pourtant s'attendre à trouver dans toute sa profondeur chez un homme d'état aussi renommé : et de la science religieuse, sur laquelle cependant porte une des parties les plus importantes de son livre. M. Thiers a un système particulier pour arriver à la vérité. Elle est toujours là où se trouve l'intérêt de son héros. En cas de difficulté, d'obscurité, de doute, il parle " d'après sa conviction intime " c'est-à-dire qu'il façonne la vérité à sa guise.

Au point de vue de l'art, M. Thiers qui, d'après ses propres paroles, ne voit dans l'histoire autre chose qu'un portrait, fait de la photographie sans couleur ni mouvement, et donne à toutes les choses une teinte à peu près identique. L'uniformité règne dans ces longs récits de batailles. La manière toute réaliste de l'écrivain le prive de ces vues d'ensemble qui sont comme le coup d'œil du génie. Enfin, il ne sait pas peindre avec assez de profondeur l'origine, le caractère et les habitudes des personnages qui s'agitaient autour de l'empereur. En résumé, l'art ne s'élève pas ici à toute la hauteur du sujet.

Considérant ensuite la portée morale du livre de M. Thiers, le critique constate chez cet historien un esprit très partial, et un parti pris d'ad-

miration qui va jusqu'à lui faire confondre Napoléon avec la France. M. Thiers refuse de reconnaître l'ambition sans borne et sans scrupule dont le conquérant était dévoré, et qui le poussa à se servir de la France comme d'un instrument pour assurer la réalisation de son rêve : l'établissement de sa dynastie. Les lettres de l'empereur sont là pour témoigner de ses pensées à ce sujet : mais M. Thiers ferme les yeux sur ces preuves, qu'il avait pourtant entre les mains.

C'est avec cette partialité et cette mauvaise foi que M. Thiers admire successivement le *Coup d'Etat du 18 brumaire*, et la *Constitution de l'an VIII*, qui firent pourtant si bon marché de la liberté, au profit du despotisme. Il célèbre de même l'organisation administrative établie par Napoléon, et le système de centralisation d'après lequel l'individu, la famille, la commune, le département supposés incapables de régler leurs propres affaires, sont tenus en tutelle par un gouvernement central, résumé dans un homme : César.

L'assassinat du duc d'Enghien n'est plus, sous la plume de M. Thiers, qu'un événement cruel à la vérité, mais qui s'explique par des raisons politiques, et dont il est prêt à rejeter le blâme sur la victime elle-même. Il accumule les injustices, les partialités et les faussetés quand il raconte les conflits entre le sacerdoce et l'empire, entre l'Eglise et Napoléon. Il veut attribuer à ce dernier le retour de la France à la religion et au culte catholique, retour qui avait commencé à s'opérer bien avant que le conquérant songeât à le favoriser. D'un autre côté, M. Thiers calomnie le Pape Pie VII, persécuté et captif, et il ne dit rien des indignes traitements auxquels l'auguste Pontife fut soumis par l'empereur. Il admire et loue sans réserve la création de l'Université, œuvre de despotisme révolutionnaire, et il se montre rempli des plus vils sentiments de haine contre la noble famille des Bourbons.

En résumé l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* n'est pas une histoire nationale, "car la France ne doit pas être confondue avec un homme qui abuse d'elle pour satisfaire son ambition."—Ce n'est pas une histoire patriotique, "car elle n'apprend pas à mourir pour un principe, elle n'apprend qu'à succomber pour le caprice d'un homme."—Ce n'est pas enfin une histoire "revêtue de ce caractère de haute moralité qui en fait la justicière des rois et des peuples, . . . car, en fermant le "livre je ne sais qu'une chose, c'est que la révolution est chère à M. Thiers, et que son triomphe excuse, à ses yeux, toutes les injustices"....

VOYAGE DE MM. DOLLIER ET GALINÉE ET LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTRÉAL.

La Société historique de Montréal vient de publier un nouveau *Mémoire*, le 6e de la collection, qui contient la relation d'un voyage fait, en 1669, par MM. Dollier et Galinée, de la Maison de Saint-Sulpice, dans les régions baignées par les lacs Ontario, Erié et Huron. C'est pour apprendre la langue algonquine et évangéliser les peuplades sauvages qu'ils entreprirent ce voyage, dont le récit est des plus intéressants. M. La Salle les accompagna une partie de la route. Quelques écrivains ont soutenu qu'au lieu de revenir à Montréal, La Salle continua sa course, et découvrit dans son voyage la rivière Ontario et même le Mississipi. Mais ce nouveau document, précieux d'ailleurs par ses notes, qui sont, croyons-nous, de M. l'abbé Verreau, tend à prouver que La Salle n'a pas découvert l'Ohio dans ce voyage; l'auteur des notes revendique pour Jolliet l'honneur d'avoir le premier descendu cette rivière et le Mississipi quelques années plus tard (1673-74).

L'écrivain fait encore entendre que la Société historique se propose de compléter et de publier tous les renseignements que M. Jacques Viger a réunis sur Jolliet et sa famille. Comme on le voit, cette institution, fondée en 1857, par Jacques Viger, continue à rendre à l'histoire du pays des services importants. Elle compte, il est vrai, peu de membres, mais ce sont des hommes d'études, de vrais amis de l'histoire. En effet, il suffit de nommer son dévoué président, M. l'abbé Verreau, l'Hon. M. Chauveau, M. Baby, M. P., M. Bellemare et M. Latour.

Jusqu'à présent, la Société Historique a reçu de la Législature un octroi annuel qui lui a permis de se procurer un bon nombre de manuscrits et de publier plusieurs volumes de mémoires, qui tous ont jeté beaucoup de lumière sur les époques obscures de notre histoire. Parmi ces derniers, se trouvent l'*Histoire de Montréal* et le *Règne militaire*, documents de la plus haute importance.

L. T.

Nos lecteurs ont déjà appris la mort prématurée de M. L. P. Turcotte, de Québec, arrivée le 3 avril courant. C'était peu de temps avant sa mort qu'il nous envoyait la notice bibliographique qui précède.

Jeune encore, M. Turcotte s'était fait une solide réputation d'écrivain par plusieurs ouvrages, dont le principal est son *Histoire du Canada sous l'Union*. Il était président de l'Institut canadien de Québec, et un des délégués à la convention littéraire d'Ottawa, au mois d'octobre dernier, et nous avons déjà parlé dans la *Revue* du discours remarquable que M. Turcotte promena devant cette assemblée sur la question des archives. La *Revue Canadienne* se faisait un honneur de compter M. Turcotte parmi ses collaborateurs, et elle déplore vraiment la perte que nos lettres canadiennes éprouvent par la mort d'un écrivain qui avait déjà fait ses preuves, et qui promettait encore davantage.